

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Band: 95 (1992)

Artikel: Une collection épiscopale méconnue
Autor: Guélat, Gaston
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une collection épiscopale méconnue

par Gaston Guélat

INTRODUCTION

Le Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy renferme, entre autres trésors, pas moins de deux cent cinquante ordonnances, mandements, décrets, mémoires et autres actes se rapportant à la PRINCIPAUTÉ et ÉVÊCHÉ DE BÂLE.

Rappelons que la Principauté, comme d'autres Etats du Saint-Empire romain-germanique, avait sa législation propre. Dès lors que le «droit de légiférer sur toutes les affaires du pays leur était imparti, nos princes ne se firent pas faute d'user de cette prérogative»¹.

Cependant, mis à part les exemplaires de la collection officielle «à peu près complète»² qui a séjourné à la Tour des Prisons à Berne avant d'être transférée à l'Hôtel de Gléresse à Porrentruy, combien rares sont les édits de nos Princes! Question de vicissitudes, sans doute. Car, qui décrira les aléas du parcours de documents de cette espèce: oubli dans un placard d'archives communales, ventes aux enchères, sortie du territoire, vol (peut-être), recel (pourquoi pas?), transactions à l'étranger, heurs et malheurs de collectionneurs, passage dans une succession, acquisition par une corporation de droit public (enfin)?

* * *

DE L'ORIGINE DES FONDS

Justement, la collection du Musée de l'Hôtel-Dieu est redevable de son origine à deux décisions importantes de la Municipalité de Porrentruy, lesquelles ont débouché sur la constitution de deux fonds.

* * *

*Fonds Gustave Amweg (1874 - 1944)*³

Certes, Gustave Amweg est surtout connu pour sa «monumentale»⁴ — le mot n'est pas trop fort — «Bibliographie du Jura bernois», référence absolue pour tout ce qui a trait à la vie culturelle du Jura. Il n'en demeure pas moins que sa collection de livres, gravures et autres documents ne laisse pas d'être impressionnante. Rien d'étonnant, puisque «chez Amweg, le chercheur se doublait d'un collectionneur. Son but était de réunir le plus grand nombre de livres et de brochures qu'il mentionnait dans sa bibliographie. Vers la fin de sa vie, profondément affecté par la tragique disparition de son fils André, il se préoccupa du sort futur de ses collections, craignant qu'elles ne fussent dispersées après sa mort. Dans un brouillon de ses dernières volontés, il s'exprima ainsi: — Mon plus grand désir est que mes collections soient adjointes au Musée de Porrentruy, qu'il est question de créer et dont je me suis occupé un peu —»⁵

Vœu exaucé. Toujours selon le témoignage de Roger Flückiger, ancien conservateur du Musée: «Grâce à la compréhension de Mme Lehmann, fille de Gustave Amweg, la Municipalité de Porrentruy peut acquérir, en 1949, à des conditions favorables, ce que son père avait patiemment amassé de 1915 à sa mort, survenue en 1944.»⁶

* * *

*Fonds Jean Gressot (1896 - 1965)*⁷

Jean Gressot succède à Gustave Amweg à la présidence de l'Emulation. Comme son prédécesseur, Jean Gressot, esprit cultivé, «collectionnait livres, brochures et gravures se rapportant au Jura. Sa bibliothèque jurassienne, aménagée dans une chambre haute de son domicile, était une sorte de sanctuaire où il recevait fort aimablement tous les chercheurs en quête de tel ou tel document. Très attaché à sa ville natale de Porrentruy, il avait exprimé le désir que sa collection d'ouvrages et de brochures fût offerte au Musée de la ville.»⁸

Vœu également exaucé. Tandis que «deux cent cinquante volumes, des centaines de brochures ainsi que la belle bibliothèque qui les contenait»⁹ étaient l'objet d'un don de Mme Jean Gressot et de ses enfants, la Municipalité de Porrentruy votait, le 2.7.70, les crédits nécessaires pour l'acquisition des autres documents de la collection.

* * *

Documents A. Rais

S'ajoutent à ces deux fonds les documents dits Rais. «Les Archives de l'Ancien Evêché de Bâle ont remis au Musée de Porrentruy en 1988 des documents, conservés par erreur à l'Hôtel de Gléresse, faisant partie des Fonds Gustave Amweg et Jean Gressot. Il s'agit de vingt-six extraits des pages de l'inventaire des «Documents A. Rais»¹⁰ estimés en son temps par MM. Léo Neuhaus, conservateur des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, et Jean-Louis Muller, professeur, représentant du Musée.

«Pour marquer la différence de nos différents fonds d'archives, il a été décidé, en 1988, de conserver ce fonds sous sa dénomination de restitution, à savoir: — Documents A. Rais —»¹¹. D'où la réf. Ra dans la numérotation de l'inventaire du Musée (v. «Abréviations»).

* * *

De propos délibéré, nous dispensons le lecteur de l'aspect financier des tractations. Loin de nous l'idée de sous-estimer les mérites de la Municipalité, qui sont grands. Mais édiles et assemblée avaient jugé à l'époque que l'Athènes du Jura valait bien une messe.

Et elle fut dite.

* * *

DU CLASSEMENT DE LA COLLECTION

Dans ses «Quelques considérations sur l'imprimerie sous le régime épiscopal»¹², Gustave Amweg souligne que «la tâche principale des imprimeurs de la Cour consistait dans l'impression de toute la pape-rasse administrative, soit pour le Prince (ordonnances, règlements, arrêts, décrets, etc.), soit pour l'Evêque (mandements, directoires, formulaires, dispenses, etc.)»

Pour les besoins de la cause, nous devrions revenir assez souvent sur cette énumération, laquelle, répétée, deviendrait lassante au plus haut point. Aussi avons-nous pris la décision, à seule fin d'alléger notre texte, de désigner l'ensemble de tous ces documents par le sigle «OM»: «O» pour ordonnances, «M» pour mandements, ce qui d'ailleurs se justifie pleinement vu leur importance dans les deux Fonds.

Autre précision. Les OM des Fonds Amweg et Gressot nous ont été livrés en vrac. Eu égard à leur pérégrinations, c'est chose bien compréhensible. En effet, ceux du Fonds Amweg séjournèrent d'abord dès 1949 dans la villa léguée à la Commune par l'ancien maire de Porrentruy Achille Merguin. Puis en 1958, «après la construction d'un nouvel hôpital à l'extérieur de la ville, la commune de Porrentruy fit l'acquisition de l'Hôtel-Dieu désaffecté. De la villa Merguin, la collection Amweg y fut transférée, dans un local du rez-de-chaussée où se trouvait la chapelle des sœurs hospitalières, au voisinage de l'ancienne pharmacie de l'établissement.»¹³

Dernier déménagement: comme «un cadre approprié s'imposait pour abriter dignement les richesses des collections Amweg et Gressot, la Municipalité fit remettre en état deux salles au premier étage de l'ancien hôpital»¹⁴. Tout laisse à penser que les OM de la collection Gressot vinrent très logiquement s'agglutiner à ceux du Fonds Amweg.

De sorte qu'il est impossible, à l'heure actuelle, de les distinguer. En revanche, les documents dits Rais peuvent être isolés aisément, pour les raisons énoncées plus haut.

Chargé d'inventorier le tout, nous avouons avoir été surpris non seulement par l'ampleur de la tâche, ce qui est un moindre mal, mais surtout par sa complexité. Le chemin malaisé du fabuliste, en somme. Une sorte d'entreprise à risques, si l'on veut bien songer qu'un inventaire de ce genre ne peut s'improviser, les choses étant ce qu'elles sont, à savoir des documents aux facettes multiples. Comment, dès lors, les incorporer dans le contexte des mille et un numéros d'un musée?

Un peu de modestie ne messied point. Il n'y a certainement pas de fausse honte à reconnaître que le choix d'un classement ne s'est pas tout de suite imposé à notre esprit. D'aucuns s'y étaient déjà essayés avant nous, sans conclure. Très tôt, cependant, il nous est apparu que la classification de la Bibliographie Amweg relevait de l'utopie pour notre collection, tant ce registre matricule fourmille de numéros intouchables (9700 exactement). En modifier la liste, sous quelque forme que ce soit, c'était à coup sûr ébranler les colonnes du temple.

Aussi avons-nous jugé bon, sans plus attendre, de pénétrer les arcanes de deux autres nomenclatures, certainement ignorées du public, mais signalées par Amweg dans sa Bibliographie.

Classement Maldoner

Il vaut la peine de se pencher sur l'œuvre de cet archiviste épiscopal tenu en si haute estime par Gustave Amweg:

- dans sa Bibliographie, il fait suivre — parallélisme évident — tous ses OM (p. 21 à 60) des numéros qu'il attribue à Léonard-Léopold Maldoner (pour plus de précision: Maldoner et successeurs, puisque l'archiviste, né en 1694, est décédé en 1765)¹⁵
- à propos du document No 1312 de la Bibliographie, «Convoluta von Correspondenza und Acta»: *Travail du zélé et intelligent Archiviste épiscopal Maldoner S.J., auteur du catalogue des Archives; il comprend la période 1576 à 1605, exécuté en 1755*¹⁶
- à propos des pouvoirs temporel et spirituel des princes-évêques: *c'est la raison pour laquelle le grand archiviste Maldoner qui a dirigé nos Archives avec tant de savoir-faire, avait divisé nos papiers en deux grandes classes: TEMPORALIA et SPIRITUALIA; aujourd'hui encore cette division est conservée.*¹⁷

Dans cet ordre d'idées, nous placions un grand espoir dans la nomenclature Maldoner. Il faut savoir que la collection de l'Hôtel-Dieu compte grosso modo 200 TEMPORALIA et 50 SPIRITUALIA, et nous nous demandions justement dans quelle mesure la classification de l'archiviste allait résoudre notre problème.

Après mûre réflexion, nous avons maintenu la numérotation Maldoner en marge de notre inventaire, partout où faire se pouvait. Elle est en effet de nature à faciliter toutes recherches aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle, puisqu'elle y subsiste toujours officiellement. Par contre, nous n'avons pu la retenir pour la collection du Musée parce que comportant trop d'inconvénients majeurs:

- elle est souvent fantaisiste
- on y dénote quelques erreurs, remarquées par Amweg
- des numéros manquent à l'appel
- elle ne s'accommoderait que difficilement à une classification moderne, prélude à l'informatique.

Ce constat s'applique également à nos SPIRITUALIA. Manifestement, ils doivent être logés à la même enseigne.

Classement Schmidlin

A cause de nos SPIRITUALIA, nous nous tournons encore vers un titre prometteur: «Mandements des évêques de Bâle». Cette nomenclature est indiquée en page 470 de la Bibliographie Amweg. Nous disons bien: indiquée, car Gustave Amweg renvoie tout aussitôt le lecteur à la «Bibliographie catholique du Diocèse de Bâle, par L. R. Schmidlin, fasc. V 10^e de la Bibliographie nationale suisse».

Pour en avoir le cœur net, nous avons demandé la photocopie des pages 333 à 354 de ce fascicule. Elles nous intéressaient à plus d'un titre. Hélas! trois fois. Il s'agit en réalité de diverses circulaires des évêques de Bâle et de Constance, de 1750 à 1893. Vingt et une pages en allemand, où seuls ressortent quelques «Hirtenschreiben» des Princes-Evêques de Bâle, mais aucun des mandements adressés par l'Evêque aux paroisses de son diocèse en Alsace, pour ne citer que ceux-là.

Visiblement, devant une telle indigence, Gustave Amweg dut opérer son renvoi avec un réel soulagement.

Classement Amweg

«Non possumus» chez Maldoner. «Non possumus» chez Schmidlin. Après avoir épuisé ces deux filons, force nous est de revenir à nos premières amours en jetant notre dévolu sur la classification Amweg qui nous apparaît, cette fois-ci, comme l'unique voie de recours. Voie obligée, même, si l'on tient compte que 175 OM (sur 250 de la collection du Musée) figurent au palmarès Amweg. Toutefois, que d'astreintes, que de pierres d'achoppement:

- Comment traiter les OM en deux ou plusieurs exemplaires?
- Que faire de la vingtaine de TEMPORALIA absents de la Bibliographie Amweg?
- Où loger la cinquantaine de SPIRITUALIA mis à l'écart par Gustave Amweg?

L'évidence, c'est bien connu, n'est pas toujours d'accès facile. Mais tant crie-t-on: «Sésame, ouvre-toi!» que la porte...

Et si la *subdivision* des numéros Amweg était la panacée en l'occurrence! On peut subdiviser à l'envi un numéro, sans en altérer l'importance, sans en bousculer l'ordonnance.

Du coup, tout s'éclaire! Quelques exemples, en allant du simple au complexe, pour mieux nous faire comprendre.

Exemple I

- Propriété du Musée: *Epistola Pastoralis (...) D. Joan. CONRADI Episcopi Basileensis. De erecto Bruntruti Seminario* du 18 octobre 1716.
- Référence Bibliographie Amweg: No 526.
- Le No 526 est attribué à cet OM du Musée.

Exemple II

- Propriété du Musée: 5 exemplaires de l'*Ordonnance concernant Les Enrôlements, & les Déserteurs du Régiment de son Altesse au Service du Roi de France* du 1^{er} avril 1785 (orthographe d'époque).
- Référence Bibliographie Amweg: 1043.
- Subdivisions 1043 pour doter chacun des 5 ex. d'un numéro distinctif, soit: 1043/1, 1043/2, 1043/3, 1043/4, 1043/5 Ra.
- 1043/1 reste tête de liste.

Exemple III

- Propriété du Musée: *Zoll-Ordnung oder Tarif des in den Fürstenthum Basel (...)* du 31 décembre 1751.
- Cet OM TEMPORALIA ne figure pas dans la Bibliographie Amweg.
- Qu'à cela ne tienne! On prend l'année de base: 1751. Puis le dernier numéro Amweg de cette année de base: 782 «Il est donné connaissance aux fonctionnaires qu'un professeur de mathématiques (spécialement de géographie ou d'arpentage) sera installé pour deux ans à Porrentruy (...)» du 29 décembre 1751.
- Subdivisons le numéro 782 en
 - 782/1 attribué à l'OM Amweg du «professeur de mathématiques» (que ne possède pas le Musée) et qui reste tête de liste
 - 782/2 attribué au TEMPORALIA nouveau sur le tarif douanier que possède le Musée mais qui ne figure nulle part dans la Bibliographie Amweg.

Exemple IV

- Propriété du Musée: 4 OM SPIRITUALIA
 - 30 janvier 1778: *Mandement pour le Carême de l'Année 1778*
 - 24 septembre 1778: *Mandement pour ordonner des prières à l'occasion de la grossesse de la Reine de France* (Paroisses d'Alsace)
 - 24 septembre 1778: idem
 - 29 décembre 1778: *Mandement pour ordonner un Te Deum en actions de grâce pour l'heureux accouchement de la Reine de France* (Paroisses d'Alsace)
- Aucune trace de ces 4 SPIRITUALIA dans la Bibliographie Amweg.
- Recourir d'abord à l'année de base: 1778. Puis retenir le dernier numéro Amweg de la dite année: 991, OM sans indication de quantième (oubli de Maldoner et succ.?) concernant un tarif de péage.
- Subdivisons le numéro 991:
 - le chef de file reste le 991/1 OM Amweg avec son tarif douanier (le Musée ne le possède pas)
 - le Carême est institué au 991/2
 - la Reine est en espérance au 991/3
 - elle continue d'espérer au 991/4
 - elle accouche au 991/5
 - et le tour est joué (si l'on peut dire!)

Ultime contrainte

Le bloc imposant des 875 OM Amweg (No 227 à 1102 de la Bibliographie) qu'accompagne la notation Maldoner et succ., n'est pas seul en la matière. Gustave Amweg a réservé des surprises de taille à ses lecteurs en groupant d'autres OM sous des chapitres bien spécifiques:

- L'Evêché de Bâle pendant la guerre de 30 ans — XVIII^e siècle jusqu'en 1789 (p. 75 à 80)
- Troubles de 1730 à 1740 (p. 80 à 82)
- Epoque de la Révolution française — De 1789 à 1792 (p. 83 et 84).

Il n'est pas jusqu'aux monographies régionales et locales (p. 127 à 181) qui ne recèlent des OM de première importance. Nous n'en voulons pour preuve que le document BG A 2321 de mars 1735, découvert dans une monographie d'Erguel!

Ces centres d'intérêt chers à Gustave Amweg ne tireraient pas à conséquence si de mêmes années ne chevauchaient pas la plupart des chapitres ou monographies précités. Pour classer, il ne suffit donc pas de se référer à l'année d'impression du document dans une seule période. Toutes doivent être prospectées.

Exemple V

- Ainsi, comment numéroter le document du Musée *Traduction du Jugement souverain rendu au CONSEIL AULIQUE IMPÉRIAL & de l'EMPIRE. Dans le mois de Janvier 1736. Entre une partie des Etats & Sujets de l'Evêché de Bâle, Impetrans en Redressement de prétendus Grieffs d'une part — Son Altesse Monseigneur & Prince, l'Evêque de Bâle, d'autre part.* (orthographe d'époque).
- Nous recherchons l'année de base 1736
 - dans le bloc des 875 OM Amweg: le document n'y figure pas.
 - dans la période «L'Evêché de Bâle pendant la guerre de 30 ans — XVIII^e siècle jusqu'en 1789»: aucune mention.
 - dans la période «Troubles de 1730 à 1740», où il est recensé sous No 1420.

Facétie Amweg?

En réalité, à y regarder de plus près, le jugement susmentionné est bel et bien classé dans deux périodes différentes:

- dans le chapitre «XVIII^e siècle jusqu'en 1789» sous No Bg A 1360; mais il s'agit là du *texte allemand!*
- alors que dans le chapitre «Troubles de 1730 à 1740», sous No Bg A 1420, trône la *traduction française!*

La belle exception que voilà! De quoi désarçonner le lecteur, n'est-ce pas?

Quand bien même il ne faut jurer de rien avec Amweg, les arbres ne peuvent occulter la forêt, tant prodigieuses sont les essences qui la composent.

* * *

Nous avons passé en revue toutes les possibilités d'enrôlement d'OM. Pour employer le mot de Bouvard, la Conservatrice du Musée peut donc envisager l'inscription de nouveaux papiers épiscopaux «avec la sérénité du jardinier qui s'avance vers un fruit mûr!»

* * *

DE L'UTILITÉ D'UN...

Incroyable. Nous venons de clore le copieux inventaire des OM de la collection du Musée et nous devrions nous réjouir à l'idée de le palper, de faire halte aux documents ayant l'heur de nous intriguer.

C'est tout le contraire qui advient. Une immense déception s'empare de notre être. Réellement, qui s'intéressera à cette énumération fastidieuse, monotone, regorgeant de dates et de titres? Quel profit en tirer puisque le produit est inconsommable? Parcours du combattant que l'obligation de parcourir de A à Z cette longue liste d'un rébarbatif intégral, chaque fois qu'étude d'une matière s'imposera.

Or, le propre d'une collection de musée, quel est-il, sinon de répondre impérativement aux critères de vie, d'intérêt et de praticité?

Non, décidément, cet amas de données ne nous dit rien qui vaille. Et sans que nous ne puissions vraiment analyser notre état d'âme, nous nous rendons bien compte qu'il aura eu raison de notre enthousiasme du début.

* * *

C'était sans compter sur l'utilité d'un... **INDEX.**

Qui dit index dit métamorphose. Qui dit index — par mots matières s'entend — dit survol récapitulatif de premier choix. Grâce à lui, la substantifique de toute œuvre apparaît au grand jour.

La collection de l'Hôtel-Dieu n'y échappe pas qui dévoile, enfin, toute l'étendue de ses secrets, entrant de plain-pied dans le circuit des bijoux. Car, pour modeste qu'elle soit, comparativement au catalogue Maldoner par exemple, elle n'en révèle pas moins une diversité qu'on était loin de soupçonner de prime abord. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les rubriques les plus importantes du répertoire.

Désormais, l'instrument de culture est à disposition:

- des chercheurs, dont la tâche sera facilitée
- des pédagogues, qui pourront sans crainte songer au travail de groupes, avec leurs élèves, dans les locaux même du Musée
- de tout visiteur, qui se verra proposer des morceaux d'histoire épiscopale... à la carte!

Bienvenue donc au Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy!

* * *

CONCLUSION

Mû par un sentiment de gratitude, nous avons accepté de bonne grâce de codifier, en quelque sorte, les précieux documents de Gustave Amweg et de Jean Gressot. Nous tenions en effet à leur rendre hommage, pour avoir été l'élève du premier et, dans l'exercice de nos fonctions communales, l'administré du second. Leur culture forçait notre admiration. Il est des exemples qui ne s'oublient pas.

Nous nous félicitons également d'avoir pu conférer une certaine unité à la collection OM du Musée de l'Hôtel-Dieu. Ainsi, ce diamant de Cour aura recouvré le seul écrin digne de son passé, à savoir la «Bibliographie Amweg». Une bien belle Bible, en vérité.

Enfin, au terme de cette démarche qui nous a valu maintes recherches toutes plus enrichissantes les unes que les autres, qu'il nous soit permis de ne point celer notre joie. En souhaitant la partager, bien sûr, avec toute personne éprise de législation princière.

Gaston Guélat

REMERCIEMENTS

Nous ne saurions assez remercier:

- Mmes Jeannine Jacquat (Conservatrice du Musée de l'Hôtel-Dieu)
Chantal Fournier (Conservateur des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle — AAEB)
- MM. Hermann Brunner (recherches diverses)
Roger Flückiger (recherches diverses)
Philippe Froidevaux (consultation des Archives AAEB)
Walter von Kaenel
(prêt des photolitos du banneret d'Eptingue)
Jean Michel (correction des épreuves)
Jean-Louis Muller (choix des illustrations)

de leur mille prévenances.

Une mention toute spéciale à M. Ernest Leuenberger pour la bien-facture de ses clichés.

Notes et références

- ¹ Gustave AMWEG, «Histoire populaire du Jura bernois», 1942, p. 179.
- ² Gustave AMWEG, «Bibliographie du Jura bernois», 1928, p. 21.
- ³ Pour tous renseignements concernant la vie et l'œuvre de Gustave Amweg et de Jean Gressot, le lecteur est renvoyé aux publications suivantes:
 - *Actes de la Société Jurassienne d'Emulation*, 1943, Notice nécrologique sur *Gustave AMWEG*, par Jean Gressot, p. 361 - 364.
 - «Anthologie Jurassienne», Tome II, 1965, Notice sur *Gustave AMWEG*, par Roger Ballmer, p. 398 - 401.
 - *Actes de la Société Jurassienne d'Emulation*, 1964, Notice nécrologique sur *Jean Gressot*, par Alfred Wilhelm, p. 330 - 332.
 - «Intérêts du Jura», Bulletin de l'ADIJ, 1965, Notice nécrologique sur *Jean Gressot*, p. 185.
- ⁴ Roger BALLMER, in «Anthologie Jurassienne», Tome II, 1965, p. 398.
- ⁵ Roger FLÜCKIGER, «Deux bibliothèques bruntrutaines — Vers la création d'une bibliothèque jurassienne», in «LIBRARIUM», Revue de la Société suisse des bibliophiles, Fascicule I, mai 1974, p. 18.
- ⁶ Idem.
- ⁷ Cf. référence 3.
- ⁸ Cf. référence 5.
- ⁹ Idem, p. 19.
- ¹⁰ Communication Jeannine JACQUAT, Conservatrice du Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy, du 29.4.92.
- ¹¹ Idem.
- ¹² *Actes de la Société Jurassienne d'Emulation*, 1915, p. 273.
 - Gustave AMWEG, «L'Imprimerie à Porrentruy — 1^{re} partie: 1592 - 1792; 2^e partie: 1792 - 1916 — Etude historique avec gravures et fac-similés» (publications réunies des *Actes* 1915 et 1916), p. 65.
- ¹³ Cf. référence 5.
- ¹⁴ Idem, p. 19.
- ¹⁵ Communication Chantal FOURNIER, Conservateur des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, (AAEB), du 6.8.92.
- ¹⁶ Cf. référence 2, p. 73.
- ¹⁷ Cf. référence 1, p. 178.

Annexes:

- Inventaire de la Collection OM du Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy
- Index



MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU
PORRENTRUUY

INVENTAIRE

DES

ORDONNANCES, MANDEMENTS, DECRETS, REGLE-
MENTS, MEMOIRES, TRAITES D'ALLIANCE, TRAITES DE
DELIMITATION, CONVENTIONS, EXTRAITS DE COUR DE
JUSTICE, JUGEMENTS DE CONSEIL AULIQUE, CITATIONS
EDICTALES, DECLARATIONS, LETTRES, LETTRES PAS-
TORALES ET AUTRES ACTES SE RAPPORTANT A LA

PRINCIPAUTÉ ET ÉVÊCHÉ DE BÂLE

Fonds AMWEG
Fonds GRESSOT
Documents RAIS
(restitués par AAEB)

Remarque:

L'orthographe d'époque de tous les documents a été rigoureusement respectée.

Abréviations:

Bg A: Bibliographie Amweg	(...) : Texte tronqué
Ra : Documents Rais	Impr. : Imprimerie
TA : Texte allemand	p. : pages
TBL : Texte bilingue	Aff. : Affiche
TL : Texte latin	

1699. 12 aug

Bj A 4407



Zoll-Ordnung

Des Hochwürdigsten Fürsten vnd Herrn/
Herrn Bischoffens zu Basel etc.

Wegen

Einziehung des Zollrechts

über alle Wahren / welche durch das
Bischthumb ein- vnd auffahren.

Oder

DECLARATION

De Son Altesse

Monseigneur l'Evesque

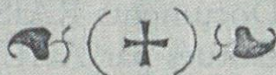
de Basle, & Prince du
Saint Empire, &c.

S E R V A N T

DE REGLEMENT

P O U R L A

Perception des Droits de Peages,
qui sont deüs pour toutes les Marchandises,
qui entrent, & sortent de l'Evesché
de Basle.



Getrukt in der Hochfürstlichen Residenz-Stadt

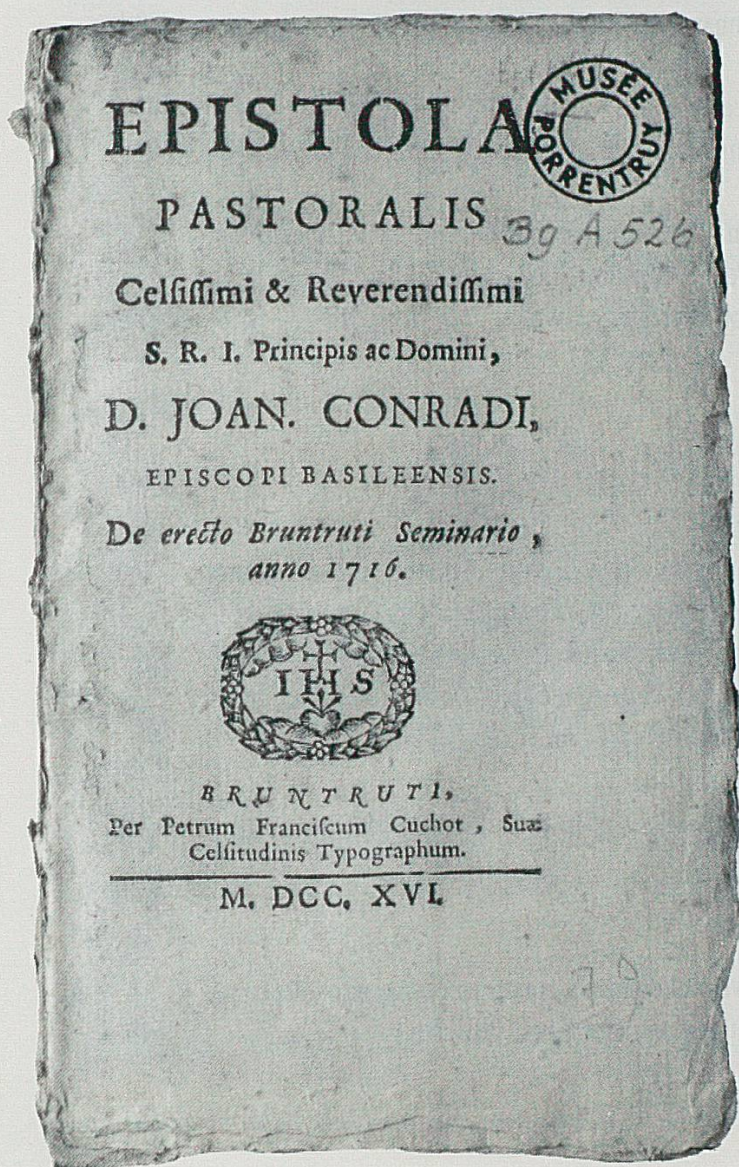
B B V N T R D T /

Durch Jacob Bruder

Im Jahr Christi / 1 6 9 9.

Le document le plus ancien de la collection (1699). Droits de Péages, ou les délices du tarif douanier.

Numéros Bg AMWEG	Années	DOCUMENTS	Numéros MALDONER
Bg A 440/1	1699	12 août. Déclaration De Son Altesse Monseigneur l'Evesque de Basle, & Prince du Saint Empire, &c. servant de Reglement pour la Perception des Droits de Peages (TBL; Impr. Bruder, Porrentruy; 15 p.)	208
Bg A 440/2 Ra	1699	Idem.	208



Etablissement d'un séminaire
à Porrentruy.

Bg A 441	1699	12 août. Zoll=Ordnung (ordonnance d'exécution de Bg 440/1; TA; Aff.)	209
Bg A 489/2	1710	Sans indication de mois. Representatio Status Moderni et Justissimi Interesse Episcopatus et Principatus Basileensis (...) ad Augustissimi Imperatoris Romani (TL; 25 p.)	—
Bg A 526	1716	18 octobre. Epistola Pastoralis (...) D. JOAN. CONRADI, Episcopi Basileensis. De erecto Bruntruti Seminario, anno 1716 (lettre pastorale sur l'établissement d'un séminaire à Porrentruy; TL; Impr. Cuchot, Porrentruy; 58 p.)	—
Bg A 531	1717	21 octobre. JEAN CONRAD, par la grace de Dieu (...) (ordonnance sur l'accise; Aff.)	289 B
Bg A 546	1718	30 décembre. JEAN CONRAD, par la grace de Dieu (...) (ordonnance sur le commerce de salpêtre; TBL; Aff.)	303 304 A
Bg A 573/1	1722	20 juin. Ordonnance servant de Regle pour la perception des Peages dans la Principauté de Bâle (TBL; Impr. Cuchot, Porrentruy; 14 p.)	329 A
Bg A 573/2	1722	Idem.	329 A
Bg A 573/3 Ra	1722	Idem.	329 A
Bg A 591 Ra	1726	Février. Ordonnance de S.A. (...) pour la regie des affaires qui surviendront dans la suite, autant qu'elles regardent le Public. Commentaire Gustave Amweg: cette ordonnance fut une des causes des troubles 1730 - 1740. (TBL; Impr. Cuchot, Porrentruy; 34 p.)	344
Bg A 615/2	1728	30 août. Tarif du Peage de la Franche Montagne (Aff.)	—
Bg A 615/3	1728	Idem.	—
Bg A 616 Ra	1729	15 janvier. Ordonnance concernant la réception des étrangers (et aussi des déserteurs; TBL; 5 p.)	364

1726



Lands fürstl. Bg A 591 Ra

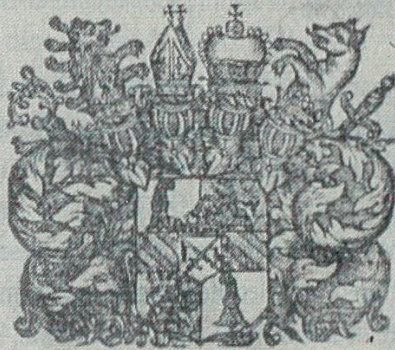
Ordnung

Vornehmlich betreffende die Eintheilung der künftigen vorfallenden Geschäften / in so vil es das Gemeine Wesen ansehen mag.

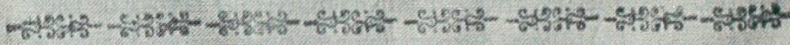
O U

ORDONNANCE

De SON ALTESSE Monseigneur l'Evêque de Bâle, Prince du S. Empire, pour la regie des affaires qui surviendront dans la suite, autant qu'elles regardent le Public.



W R N R N R



Gedruckt durch Peter Franz Cuchot / Hochfürstl. Baselsch. Buchdrucker.

D. b. n. g

Commentaire Gustave Amweg: «Cette ordonnance fut une des causes des troubles 1730 - 1740».

Bg A 640/2	1733	30 mai. Nous CHARLES VI, Par la grace de Dieu élu Empereur des Romains (...) Attroupements arrivez partie à Cœuve, partie à Courgenay, & partie à Porrentruy & ailleurs, ainsi que par rapport au Meurtre arivé en ce temps-là en la personne d'un Soldat du Prince (TBL; Aff.)	—
Bg A 647/2	1736	18 janvier. JEAN CONRAD, par la grace de Dieu (...) (troubles, insinuations des Commis; Aff.)	—
Bg A 655	1739	11 septembre. Convention entre le Roi (...) et S.A. (...) pour la restitution réciproque des déserteurs. Accompagnée de l'Ordonnance de S.A. du 31 octobre (TBL; Impr. de S.A.; 10 p.)	391 B
Bg A 656 Ra	1739	15 décembre. Proposition de Son Altesse à l'Assemblée du Pays convoquée au Château de Pourrentruy (11 p.)	—
Bg A 666 Ra	1741	1 ^{er} mars. Ordonnance Portant Reglement pour les travaux sur les grands Chemins (Aff.)	397 A
Bg A 671	1741	23 juin. Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Bâle, Prince (...) (concession au duc de Randan pour mines de fer à Cheveney, Rocour, Grandfontaine, & autres lieux circonvoisins; Aff.)	401 A
Bg A 679 Ra	1742	17 mars. JACQUES SIGISMOND par la grace de Dieu (...) (expropriations des terrains nécessaires à la construction des routes; Aff.)	406
Bg A 683 Ra	1742	Sans indication de mois. Matricule. Description et Apréciation de tous les Biens-fonds situés dans le Ban et Territoire de la Ville ou Communauté de... (4 p.)	410
Bg A 688/2	1743	9 février. JACQUES SIGISMOND par la grace de Dieu (...) (défense d'exportation des graines, ensuite d'abus que commettent «Gens trop interessés, par l'achat & ramas. ou le trafique des Grains aussi illicites que secrets»; TBL; Aff.)	—
Bg A 692/2	1743	12 avril. Epistola Pastoralis (...) D. JACOBI SIGISMUNDI (...) Universo Clero (TL; Impr. Cuchot, Porrentruy; 11 p.)	—

Bg A 692/3 (Bg A 20)	1743	12 avril. Epistola Pastoralis (...) D. JACOBI SIGISMUNDI (...) Ad universum Clerum... (TL; Impr. Cuchot, Porrentruy; 7 p.)	—
Bg A 701	1744	14 août. Ordonnance ultérieure concernant la Matricule (Aff.)	425 B
Bg A 712	1745	2 septembre. JOSEPH-GUILLAUME par la grace de Dieu (...) (renouvellement de l'ordonnance Bg A 679 Ra: entretien et conservation des «Grands-Chemins dans leur largeur compétante»; Aff.)	435
Bg A 725	1746	9 novembre. Anlaag=und Contributions=Ordnung (ordonnance concernant les contributions; TA; 6 p.)	444
Bg A 728	1746	3 décembre. Mandement & Défense concernant la Vente, Trafic, Sortie & Passage des Grains (Aff.)	447
Bg A 729	1746	19 décembre. L'Accise ne sera payée dès le 1. Janvier 1747 que des Denrées ci-après spécifiées & vendues en détail (vins, liqueurs, bière; TBL; Aff.)	448
Bg A 740	1747	29 avril. Ordonnance Portant Défense de chasser les Chevres dans les Bois & Forêts (TBL; Aff.)	459
Bg A 741	1747	8 mai. Ordonnance Portant l'introduction des Chariots à Timons, & la Défense de l'usage de la Limonure sur les Grands-Chemins (TBL; Aff.)	460
Bg A 749	1747	1 ^{er} août. Ordonnance Et Reglement concernant les Péages & le Transport des Marchandises (TBL; Impr. Cuchot, Porrentruy; 11 p.)	466
Bg A 752/1	1747	20 novembre. Mandement & Défense concernant la Vente, Trafic, Sortie & Passage des Grains... (4 p.)	468
Bg A 752/2	1747	1 ^{er} décembre. Ordinationes JOSEPH WILHELMI (...) Circa Ritum celebrandi Festa Sanctorum... (TL; Ex Typographia Episcopali; 11 p.)	—

Bg A 755	1748	30 janvier. Wir JOSEPH WILHELM / von Gottes Gnaden (...) (mandement à la Ville de Bienne au sujet de la levée de deux compagnies de soldats; TA; Aff.)	471
Bg A 764	1749	26 mars. Ordonnance de l'Accise (vins, liqueurs, bière, boucherie, bétail; Aff.)	477 A
Bg A 766	1749	27 avril. JOSEPH GUILLAUME par la grace (...) («Grands-Chemins»: entretien, distance pour la construction de bâtiments, etc.; Aff.)	478
Bg A 768	1749	9 septembre. Allgemeines Mandat und Verbott (commerce des céréales et des fourrages; TA; Aff.)	480
Bg A 771/2	1749	16 déc. Sanctissimi in Christo Patris (...) Papae XIV Constitutio qua Indulgentiae Jubilaei Anni Sancti MDCCL ... (TL; Impr. Cuchot, Porrentruy; 13 p.)	—
Bg A 771/3 Ra	1749	Idem.	—
Bg A 782/2	1751	31 décembre. Zoll=Ordnung oder Tarif des in dem Fürstenthum Basel ... (tarif douanier; TA; Impr. Cuchot, Porrentruy; 6 p.)	—
Bg A 782/3	1751	Janvier. Extensio Universalis Jubilaei (...) (TL; Impr. Cuchot, Porrentruy; 7 p.)	—
Bg A 782/4 Ra	1751	22 mai. Verhaltungs = Befehl an die Christglaubige des Bisthum Basel zur Zeit des heyligen Jubilaei (TA; 6 p.)	—
Bg A 786/1	1752	15 avril. Ordonnance Portant érection des Greffes d'Enregistrement (8 p.)	494 B
Bg A 786/2 Ra	1752	Idem.	494 B
Bg A 786/3	1752	Idem (TA)	494 B
Bg A 793/1	1753	Tarif Des in dem Fürstenthum Basel ab = zuführen stehenden Zolls 2 janvier (TA; Impr. Cuchot, Porrentruy; 7 p.)	499

Bg A 793/2 Ra	1753	Idem.	499
Bg A 794 Ra	1753	1 ^{er} février. Landes = Fürstliche Verordnung / die Sicherstellung (ordonnance sur la garantie des reconnaissances de dettes et autres droits hypothécaires dans les seigneuries de Birseck, Pfeffingen, Laufon et Schliengen; TA; 4 p.)	500
Bg A 800 Ra	1753	26 mars. Landesfürstliche Verordnung Die Wirths = und Schaenckhaeuser ... (police des auberges et débits de boissons (TA; 4 p.)	503 B
Bg A 804/1	1753	6 juin. Ordonnance concernant le péage (Aff.)	506
Bg A 804/2	1753	Idem. (TA)	506
Bg A 806	1753	15 juillet. JOSEPH GUILLAUME par la grace de Dieu (...) (établissement d'un service postal; Aff.)	507
Bg A 809	1753	27 septembre. Zoll = Ordnung (ordonnance sur les péages; TA; Aff.)	510 A
Bg A 824	1755	3 février. Accis = Anlaag auf den Taback (établissement d'un droit d'accise sur le tabac; TA; Aff.)	517 c
Bg A 826/1 Ra	1755	4 mars. Ordonnance Forestale pour la Principauté de Basle contenant un Règlement de Police avec les Instructions nécessaires pour le Repeuplement & l'Exploitation des Bois (Impr. Cuchot, Porrentruy; 40 p.)	518 B
Bg A 826/2	1755	Idem (TA)	518 B
Bg A 830/1	1755	6 juillet. JOSEPH GUILLAUME par la grace de Dieu (...) (aux Bourgeois de la Ville de Porrentruy: le Sel de Saunot, «autrement dit le Sel des Charettes»; aux «Sujets du Pays d'Ajoie & à tous autres, même à ceux de la Ville qui ne sont qu'Habitans ou Résidents»: sel de Lorraine; Aff.)	519 B
Bg A 830/2	1755	6 juillet. JOSEPH GUILLAUME par la grace de Dieu (...) (commerce du sel; «Ville et Vallée de Delémont»; Aff.)	—

Bg A 830/1



JOSEPH GUILLAUME
PAR LA GRACE DE DIEU,
EVÊQUE DE BÂLE,
PRINCE DU SAINT EMPIRE &c.

A tous nos Sujets qui ces présentes verront : Salut.

COMME il n'est permis qu'aux Bourgeois de notre Ville de Porren-
truy d'acheter du Sel de Saunot, autrement dit le Sel des Charettes,
qui se débite dans notredite Ville les jours de Marché, & qu'au contraire
il a toujours été sévèrement défendu à nos Sujets du Pays d'Ajoye & à
tous autres, même à ceux de la Ville qui ne sont qu'Habitans ou Résidents:
Nous aprenons cependant que plusieurs de ceux qui n'ont pas ce privilege
ne laissent pas de s'en pourvoir frauduleusement. A ces causes, & voulant
renouveler en tant que besoin, les Ordonnances ci-devant émanées par
les Princes Evêques nos Prédecesseurs, Nous avons défendu, ainsi que
par ces présentes nous défendons à tous ceux qui ne sont pas Bourgeois de
notre Ville de Porrentruy d'acheter dudit Sel de Saunot, mais de se pour-
voir de celui de Lorraine qui se débite dans nos Bureaux établis tant dans
la Ville que dans le Bailliage de Porrentruy, provenant de nos Magazins,
à peine de vingt livres d'amende & de confiscation de la denrée, contre
ceux qui seront trouvés en contravention, dont les deux tiers seront ajugés
au Fisc, & l'autre tiers au Dénonciateur.

Mandons sur ce à tous nos hauts & bas Officiers de veiller & de tenir la
main à l'exécution des Présentes, lesquelles seront publiées & affichées ou
besoin sera, afin que personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance.

Donné en notre Château de Porrentruy le 6. Juillet 1755.

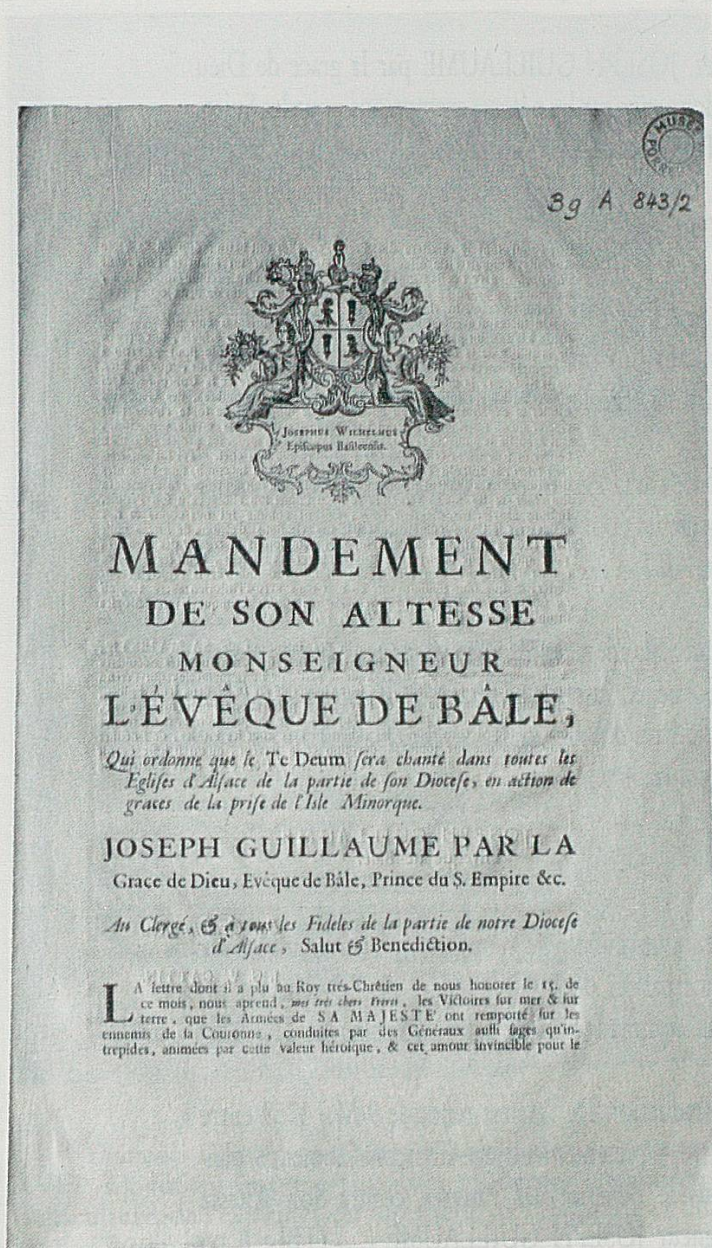
JOSEPH GUILLAUME:

(L. S.)

*Les copies de cette ordonnance ont été
publiées par moi-même le 10. Juillet 1755
à Porrentruy, en vertu de la commission
qui m'en a été donnée par Son Excellence
le Cardinal de Saxe, Archevêque de
Salzbourg.*

Privilège des bourgeois de Porrentruy: le sel de Saunot (aujourd'hui Saulnot; à 20 km au nord-ouest de Montbéliard) leur était réservé.

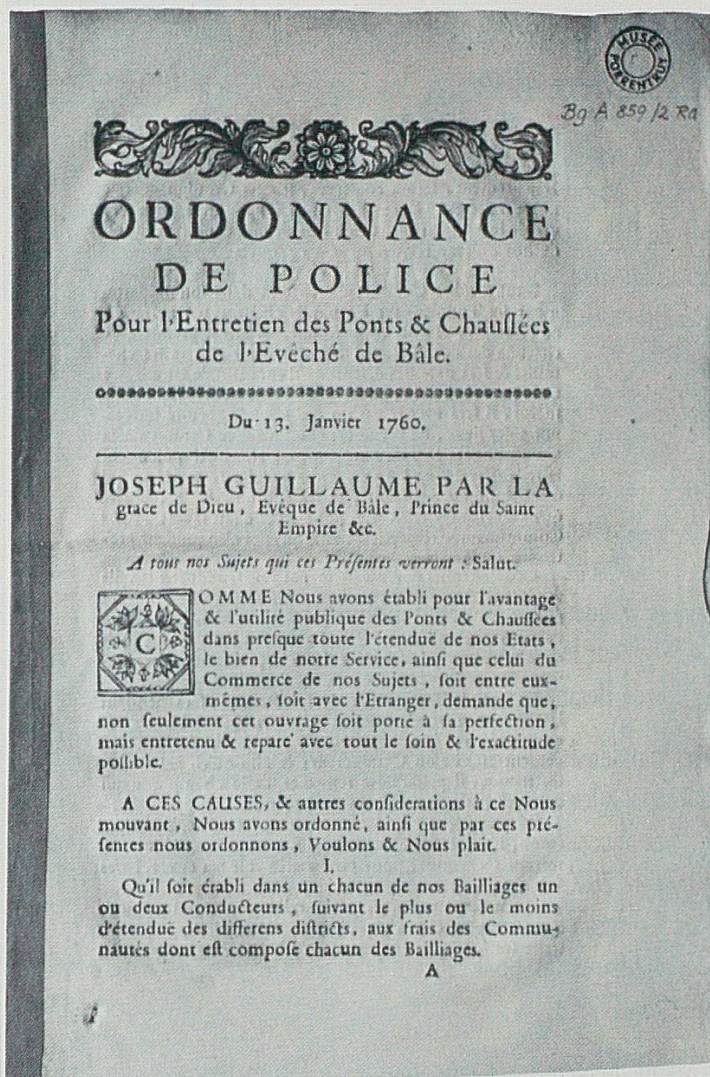
- Bg A 830/3 1755 6 juillet. JOSEPH GUILLAUME par la grace de Dieu (...) (commerce du sel; «Montagne des Bois»; autorisation de se servir «pour leur usage domestique du Sel de Bourgogne, moindre dans sa qualité, mais à meilleur prix que celui de Lorraine; Aff.) —
- Bg A 836 1756 1^{er} avril. Déclaration de Son Altesse Contre les Sujets, qui font la Contrebande dans le Royaume de France (TBL; Aff.) 522



Le diocèse de Bâle comprenait alors les paroisses de la Haute-Alsace.

Bg A 843/2	1756	24 juillet. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Bâle Qui ordonne que le Te Deum sera chanté dans toutes les Eglises d'Alsace de la partie de son Diocese, en action de graces de la prise de l'Isle Minorque (TBL; 4 p.)	—
Bg A 844/1	1757	19 février. Reglement Pour la Perception de l'Accise sur le Tabac (Aff.)	525
Bg A 844/2	1757	1 ^{er} mars. Bail et Amodiation à faire du Produit de l'Accise imposée sur le Tabac, sur les Eaux de Vie, Eaux de Cerise, & sur de pareilles Liqueurs ... (Aff.)	—
Bg A 845	1757	23 juillet. JOSEPH GUILLAUME par la grace de Dieu (...) (ordonnance sur les péages; exemptions pour les Sujets de la Principauté «qui conduiront pour leur propre compte des Bestiaux hors du Pays aux foires du voisinage»; TBL; Aff.)	526
Bg A 846 Ra	1757	22 août. FRANÇOIS par la grace de Dieu, élu Empereur des Romains (...) (mandement impérial à l'encontre du Roi de Prusse, Electeur de Brandebourg (TBL; 5 p.)	527 A
Bg A 848	1757	22 octobre. De la Part de Son Altesse (...) (statut et salaire des Arpenteurs pour éborner les biens communaux et particuliers; Aff.)	528
Bg A 850/1	1757	28 octobre. Mandement & Défense concernans la Vente, Trafic, Sortie, & Passage des Grains & Fourages ... («Concernant le Pays d'Ajoye, ou la Seigneurie de Pourrentry en particulier; 4 p.)	530
Bg A 850/2 Ra	1757	Idem.	530
Bg A 851	1758	22 février. Landsfürstliche Verordnung ... (ordonnance sur la transformation de la Compagnie de l'Evêché en un Régiment commandé par le baron d'Eptingen; TA; Aff.)	531
Bg A 858/2	1759	9 mai. Traduction De l'Arrest rendu le 9 Mai 1759 entre Jean Pierre — présentement Jean François Clémence, plaidant sous le Benefice des Pauvres, contre Son Altesse Monseigneur JOSEPH GUILLAUME (...) (TBL; 6 p.)	—

Bg A 858/3	1759	28 février. Edictum seu Indultum super Reditu Religiosorum Apostatarum & Fugitivorum (...) (TL; Impr. Cuchot, Porrentruy; 6 p.)	—
Bg A 858/4	1759	23 novembre. JOSEPHUS WILHELMUS Dei, et Apostolicae Sedis gratia (...) Collegiarum Ecclesiarum ... (TL; 1 p.)	—
Bg A 859/1	1760	13 janvier. Ordonnance de Police Pour l'Entretien des Ponts et Chaussées de l'Evêché de Bâle (10 p.)	536 A



Ici, un brin de reconnaissance s'impose:
 «Cy git celui des humains,
 Qui nous a fait nos grands chemins.»
 (Pierre tombale de François Decker au Cimetière Saint-Germain¹⁸).

¹⁸ François Decker, conseiller à la cour des quatre derniers princes-évêques (2^e moitié du XVIII^e s.), fut un homme aux idées modernes, utilitaires. Il s'illustra dans les domaines de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de l'industrie et du commerce. Il est le père du réseau routier jurassien.

Bg A 859/2 Ra	1760	Idem.	536 A
Bg A 859/3 Ra	1760	Idem.	536 A
Bg A 861	1760	10 juillet. JOSEPH GUILLAUME par la grace de Dieu (...) (ordonnance sur la chasse et la pêche; Aff.)	537 A
Bg A 864/2 Ra	1760	11 février. JOSEPH WILHELM von Gottes Gnaden (...) (ordonnance sur le Carême; TA; 2 p.)	—
Bg A 864/3	? 1760	Sans indication de mois. Forma Juramenti Obstetricum (TBL + attestation en latin; Impr. Cuchot, Porrentruy; 4 p.)	—
Bg A 871	1762	23 novembre. SIMON NICOLAS élu Evêque de Basle (...) (droits d'Accise sur les Tabacs & les Liqueurs fortes; plaintes; Aff.)	—
Bg A 874/2	1762	15 septembre. Mandement du Grand Chapitre de la Cathédrale de Bâle qui ordonne des obsèques dans toutes les Eglises du Diocèse, pour le repos de l'ame de l'Illustrissime & Révérendissime Seigneur JOSEPH GUILLAUME Evêque de Bâle, Prince du St Empire, décédé le 13 septembre (TBL; Impr. Cuchot, Porrentruy; 6 p.) Annexes: — Leich = Red de Rinck von Balenstein (22 septembre) — Veordnung, Sign. Gobel, Vicaire général (27 sept.) — Mandement de Son Eminence Monseigneur le Cardinal De Choiseul, Archevêque de Besançon (29 septembre)	—
Bg A 874/3	1762	29 octobre. Mandement qui ordonne, que le Te Deum sera chanté dans toutes les Eglises du Diocèse en actions de grâces, pour l'heureux succès de l'Election du Prince Evêque de Bâle, faite le 26 Octobre 1762 (SIMON NICOLAS, Maison des Comtes de Montjoye; TBL; Impr. Héritières Cuchot, Porrentruy; 7 p. pour le texte français, 8 p. pour le texte allemand)	—
Bg A 879/2 Ra	1763	17 juin. Mandement qui ordonne, que le Te Deum sera chanté dans toutes les Eglises de notre Diocèse de Bâle en Alsace, en actions de grâces pour l'heureuse conclusion de la Paix signée le 10 Février 1763. SIMON NICOLAS par la grace de Dieu (...) (TBL; 8 p.)	—



Le drapeau du Régiment d'Eptingue¹⁹.

Bg A 881/1	1764	30 septembre. Ordonnance Concernant les Enrollemens, & les Déserteurs du Régiment de Son Altesse au Service du Roy de France, commandé par Mr le Brigadier Baron d'Eptingen (7 p.)	550
Bg A 881/2	1764	Idem (TA; 8 p.)	550
Bg A 881/3	1764	Idem (TA; 8 p.)	550
Bg A 887	1766	20 septembre. SIMON NICOLAS par la grace de Dieu (...) (ordonnance concernant les excès commis par les soldats du Régiment d'Eptingue (Aff.)	552 A
Bg A 891/2	1766	17 juillet. Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Bâle (...) se trouvant disposé à favoriser le Commerce, le Transit, & la Sortie des Marchandises étrangères par les Etats de sa Principauté, a diminué le Péage de ce Transit & Sortie d'un Tiers (TBL; Aff.)	—
Bg A 891/3 Ra	1766	4 janvier. Mandement qui ordonne des Obsèques dans toutes les Eglises du Diocèse de Bâle en Alsace, pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin, décédé à Fontainebleau le 20 décembre 1765 (TBL; 8 p.)	—
Bg A 902/2 Ra	1768	8 juillet. Mandement qui ordonne des Obsèques dans toutes les églises du Diocèse de Basle en Alsace, pour le Repos de l'Ame de feuë MARIE, Reine de France & de Navarre, décédée au Château de Versailles le 24 de Juin 1768 (TBL; 11 p.)	—
Bg A 903	1768	4 août. De par Son Altesse, Monseigneur l'Evêque de Basle (...) (défense aux voituriers conducteurs de sel de déposer les barils à sel dans les maisons, granges ou écuries; ces fûts doivent être fixés solidement sur les chars et, en cas de pluie, couverts de paille ou de planches; Aff.)	566
Bg A 908/2 Ra	1769	25 février. Mandement qui ordonne des Obsèques dans toutes les églises du diocèse de Basle, pour le repos de l'Ame du Pape CLÉMENT XIII ... (TBL; 14 p.)	—

Bg A 914/1	1770	12 août. SIMON NICOLAS par la grace de Dieu (...) (ordonnance concernant les tableaux du dénombrement des habitants, les états des dîmes, etc.; Aff.)	576
Bg A 914/2	1770	Idem.	576
Bg A 918/2	1770	4 avril. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle, Pour la Publication du Jubilé accordé par N.S. Père le Pape CLÉMENT XIV au commencement de Son Pontificat (TBL; annexe: œuvres prescrites pour gagner l'Indulgence de Jubilé, TBL; Impr. Héritières Cuchot; 12 p.)	—
Bg A 920/1 Ra	1771	11 février. Articles à observer dans la visite des Greniers à grains du Pays, ordonnée par Rescrit de S.A. (...) (3 p.)	582
Bg A 920/2 Ra	1771	Idem.	582
Bg A 922	1771	4 mai. Règlement du salaire ou droit de mouture des meuniers dans les Ville et Seigneurie de Delémont (Aff.)	584
Bg A 923	1771	4 mai. Ordonnance concernant les émigrans (Aff.)	585
Bg A 931/1	1771	26 octobre. Ordonnance Qui défend l'Exportation des Grains, Légumes & Fourages, & qui en régle la Vente & le Trafic, dans la Principauté & Evêché de Basle (4 p.)	593
Bg A 931/2 Ra	1771	Idem.	593
Bg A 937/1	1772	23 avril. Wir JOSEPH des Andere von Gottes Gnaden erwählter Römischer Kaiser (...) (v. traduction au Bg A 937/2 Ra; TA; 4 p.)	599
Bg A 937/2 Ra	1772	23 avril. Traduction d'une Ordonnance de Sa Majesté Impériale & Romaine. Nous JOSEPH SECOND par la grace de Dieu (...) (v. TA au Bg A 937/1; usage encore en vigueur de célébrer le lundi bleu, admission de femmes dans les tisseranderies, nombre des apprentis et des compagnons, exclusion de différentes personnes des corporations, etc.; 3 p.)	599

Bg A 940	1772	1 ^{er} juin. Ordonnance Qui met les nouvelles Rappes de Basle à un Denier, en laissant le Cours ordinaire aux vieilles Rappes de Basle, ainsi qu'à celles de Zurich (Aff.)	602
Bg A 941	1772	14 août. Von Seiner Hochfürstlichen Gnaden wegen wird hiermit Kund gemacht... (publication d'une ordonnance de l'Etat de Berne du 14 août concernant le commerce de bétail; TA; Aff.)	603
Bg A 952	1773	4 juin. SIMON NICOLAS par la grace de Dieu (...) (exhortation à se servir des marnes et engrais; 4 p.)	613
Bg A 954/2 Ra	1773	22 mars. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle, Pour la suppression d'un certain nombre de Fêtes, conformément à deux Brefs de Notre Saint Pere le Pape CLÉMENT XIV, en date de Rome des 2. May 1772, & 6. janvier 1773 (TBL; 8 p.)	—
Bg A 956 Ra	1774	2 avril. Mandement et Défense concernant la Vente, Trafic, Sortie, et passage des grains et fourages, et Reglement par raport au droit d'amenage & Payement des Coupes (4 p.)	616
Bg A 957	1774	9 avril. Ordonnance Qui ne donne Cours qu'aux anciennes Rappes de Basle marquées de la Crosse de Basle des deux côtés ... (Aff.)	617
Bg A 962/1	1774	23 novembre. De la Part de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle &c (défense aux étudiants de circuler dans les rues et hors de ville après l'Angelus du soir; Aff.)	620
Bg A 962/2 Ra	1774	Idem.	620
Bg A 965	1775	16 juin. Ordonnance Qui défend la Vente, Trafic, Sortie & Passage des Grains et Fourages ... (4 p.)	623

6 avril 1775

MUSEE
POURENTRUY

39 A 966/2

MANDEMENT

DU GRAND CHAPITRE

DE LA
CATHEDRALE DE BASLE,
QUI ORDONNE DES OBSEQUES DANS
toutes les Eglises du Diocèse, pour le repos de l'ame de
l'Illustrissime & Révérendissime Seigneur SIMON
NICOLAS Evêque de Basle, Prince du Saint
Empire, décédé le 5 Avril; ensemble des piéres publiques
pour une heureuse Election de son Successeur.



A POURRENTROY ;

Chez les Héritières CUCHOT, Imprimeur de la Cour.

M. DCC. LXXV.

On doit à ce Prince-Evêque le mot savoureux «qui conquiert d'emblée le cœur de ses sujets» (Bessire): «Je m'appelle MONTJOIE, et je viens en Ajoie vous apporter la joie».

Bg A 966/2	1775	6 avril. Mandement du Grand Chapitre de la Cathédrale de Basle, Qui ordonne des obsèques Dans toutes les Eglises du Diocèse, pour le repos de l'ame de l'Illustrissime & Révérendissime Seigneur SIMON NICOLAS Evêque de Basle, Prince du Saint Empire, décédé le 5 avril ... (Impr. Héritières Cuchot; TBL; 9 p.)	—
Bg A 966/3	1775	19 avril. Trauerrede Auf den weiland Hochwürdigsten Gnädigsten Herrn Herrn SIMON NIKOLAUS ... (Oraison funèbre; TA; Impr. Cuchot; 13 p.)	—
Bg A 966/4	1775	30 mai. Mandement Qui ordonne, que le Te Deum sera chanté dans toutes les Eglises du Diocèse en actions de grâces pour l'heureux succès de l'élection du Prince Evêque de Bâle, faite le 29 may 1775 &c. &c. (élu: FRÉDÉRIC Baron de Wangen DE GEROLSECK; TBL; Impr. Héritières Cuchot; 13 p.)	—
Bg A 970/1	1776	1 ^{er} avril. FRÉDÉRIC par la grace de Dieu (...) (taxe pour honoraire des «Curés & autres Ecclesiastiques déservants les Paroisses de Notre Diocèse en Alsace»; taxe «du moindre prix» pour les fondations des Messes; Impr. Goetschi; 7 p.)	—
Bg A 970/2 Ra	1776	Idem.	—
Bg A 972	1776	2 décembre. Ordonnance et Règlement qui prescrit la maniere, que l'Impot de l'Accise sera ci après perçu dans la partie de la Principauté de Basle (Impr. Götschi, Porrentruy; 18 p.)	629
Bg A 974/2	1776	1 ^{er} mai. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle Pour la Publication du Jubilé de l'Année Sainte accordé par Notre St. Père le Pape PIE VI (TBL; 2 annexes en latin; Impr. Götschi, Porrentruy; 22 p.)	—
Bg A 979/1 Ra	1777	14 mai. Règlement et Tarif pour les boulangers de la Ville de Pourrentruy (Aff.)	635
Bg A 979/2 Ra	1777	Idem.	635

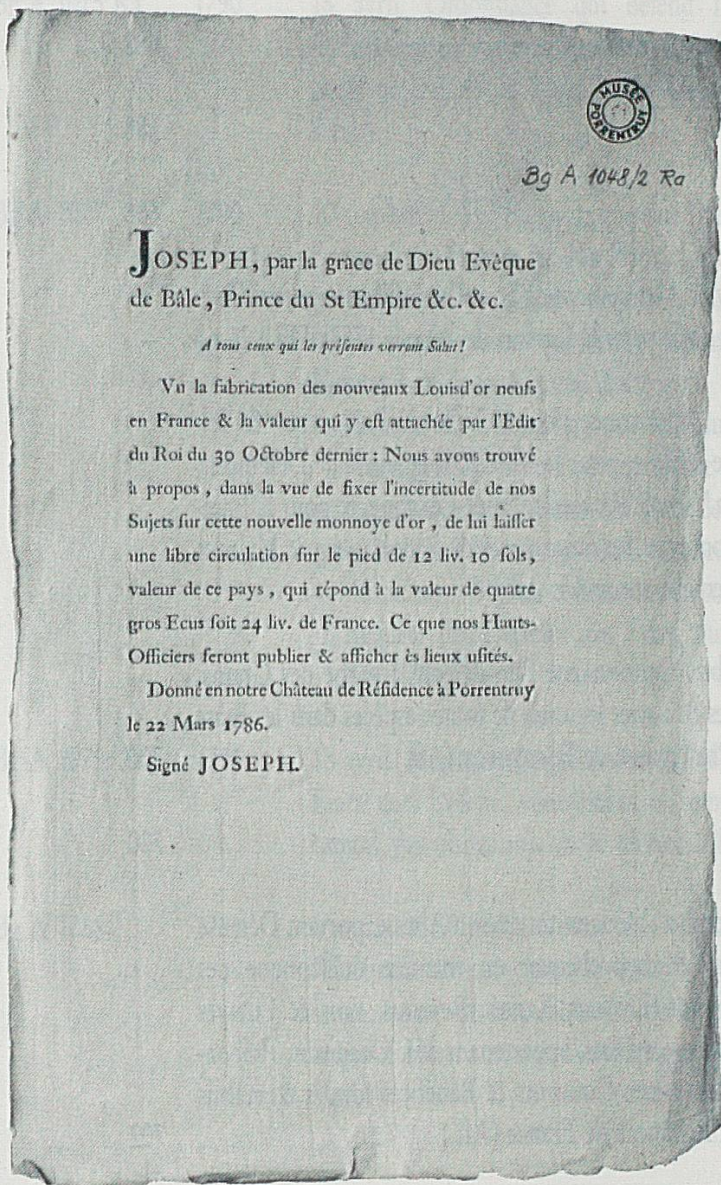
Bg A 991/2	1778	30 janvier. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle, pour le Carême de l'Année 1778 (TBL; Impr. Goetschy, Porrentruy; 24 p.)	—
Bg A 991/3	1778	24 septembre. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle pour ordonner des prières à l'occasion de la grossesse de la Reine de France (TBL + prière en latin; Impr. Goetschy, Porrentruy; 7 p.)	—
Bg A 991/4 Ra	1778	Idem.	—
Bg A 991/5	1778	29 décembre. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle, qui ordonne, que le Te Deum sera chanté dans toutes les Eglises d'Alsace de la partie de son Diocèse, en actions de grâces de l'heureux accouchement de la Reine de France (TBL; Impr. Goetschy, Porrentruy; 7 p.)	—
Bg A 994	1779	31 août. Tarif Nach welchem der sogenannte Büchsenzoll in der Stadt Laufen ... (tarif pour le commerce de bétail dans la ville de Laufon; TA; Aff.)	650
Bg A 995/2	1779	16 janvier. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle, pour le Carême de l'Année 1779 (TBL; Impr. Goetschy, Porrentruy; 16 p.)	—
Bg A 995/3	1779	23 septembre. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle, qui ordonne, que le Te Deum sera chanté dans toutes les Eglises d'Alsace de la partie de son Diocèse, en actions de grâces des avantages remportés par les armées navales de France sur celles d'Angleterre (TBL; Impr. Goetschy, Porrentruy; 8 p.)	—
Bg A 997 a/1	1780	20 mars. Ordonnance concernant le Péage ... (TBL; Aff.)	652
Bg A 997 a/2 Ra	1780	Idem.	652
Bg A 997 b/1	1780	20 mars. Tarif du Péage à payer dans la Principauté de Basle pour Transit, Entrée ou Sortie (Impr. Goetschy, Porrentruy; 11 p.)	652

Bg A 997 b/2 Ra	1780	Idem.	652
Bg A 997 b/3 Ra	1780	Idem (TA)	652
Bg A 997 c/1	1780	21 juin. Tarif particulier pour les sujets de la Prévôté de Moutier-Grand-Val (Aff.)	652
Bg A 997 c/2 Ra	1780	Idem.	652
Bg A 997 d/1 Ra	1780	20 mars? Instruction de Péager (11 p.)	652
Bg A 997 d/2 Ra	1780	Idem (exemplaire personnel de Frédéric Gagnebin, justicier de Renen)	652
Bg A 1003/2	1780	16 janvier. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle, pour le Carême de l'Année 1780 (TBL; Impr. Goetschy, Porrentruy; 20 p.)	—
Bg A 1007/1 Ra	1782	1 ^{er} mars. Ordonnance de Police pour les Ponts et Chaussées de la Principauté de Bâle ... (Aff.)	657 A
Bg A 1007/2 Ra	1782	Idem.	657 A
Bg A 1007/3 Ra	1782	1 ^{er} mars. Instruction relative à l'Ordonnance de Police pour l'entretien des Ponts et Chaussées de la Principauté de Bâle (32 p.)	—
Bg A 1007/4 Ra	1782	Idem.	—
Bg A 1019/1	1783	20 mars. Règlement de la Ville de Porrentruy concernant les incendies (18 p.)	661
Bg A 1019/2 Ra	1783	Idem.	661
Bg A 1019/3 Ra	1783	Idem.	661

Bg A 1023/1 Ra	1783	1 ^{er} mai. Hochfürst. Bischöfl. Baselische Verordnung die Aufstell = und Bestallung des Schulmeister in den Deutschen Aemtern betreffend (ordonnance: la nomination et le statut des instituteurs dans les bailliages allemands; TA; 25 p.)	665
Bg A 1023/2 Ra	1783	Idem.	665
Bg A 1025 Ra	1783	1 ^{er} juin. Ordonnance de Son Altesse concernant les inhumations (7 p.)	667
Bg A 1031/1	1783	4 novembre. Ordonnance concernant le Droit de retrait lignager dans les Etats de l'Evêché de Basle (12 p.)	670
Bg A 1031/2 Ra	1783	Idem.	670
Bg A 1032/1 Ra	1783	12 décembre. Ordonnance qui défend l'Exportation des Grains, qui en régle Vente et le Trafic dans la Principauté et Evêché de Basle (12 p.)	671
Bg A 1032/2 Ra	1783	26 octobre. Bischöfliche Verordnung betreffend Die Abstellung einiger Feyer = Fasttage ... (14 p.)	—
Bg A 1032/3 Ra	1783	29 novembre. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle qui ordonne De chanter le Te Deum dans toutes les Eglises de son Diocèse en Alsace, en actions de graces du rétablissement de la paix (TBL; 15 p.)	—
Bg A 1033/1 Ra	1784	25 janvier. Ordonnance concernant les cas de Batardise dans l'Evêché et Principauté de Basle (12 p.)	672
Bg A 1033/2 Ra	1784	Idem.	672
Bg A 1036/1	1784	1 ^{er} avril. Ordonnance de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle, Prince du S. Empire concernant l'établissement des Maîtres-d'école (27 p.)	675
Bg A 1036/2 Ra	1784	Idem.	675
Bg A 1036/3 Ra	1784	Idem.	675

Bg A 1036/4 Ra	1784	Idem.	675
Bg A 1036/5 Ra	1784	Idem.	675
Bg A 1040/2 Ra	1784	7 décembre. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle qui ordonne des prières à l'occasion de la Grossesse de la Reine de France (TBL; prière en latin; 6 p.)	—
Bg A 1040/3 Ra	1784	Idem.	—
Bg A 1040/4 Ra	1784	2 janvier. Ordonnance de Police pour le Bailliage d'Erguel (fin du texte manque; 2 p.)	—
Bg A 1043/1	1785	1 ^{er} avril. Ordonnance concernant Les Enrôlements, & les Déserteurs du Régiment de Son Altesse au Service du Roi de France, commandé par Mr le Brigadier Baron de Schœnaue; ainsi que la Police, que devront observer les Bas-Officiers & Soldats dudit Régiment, lorsqu'ils séjourneront dans les Etats de S.A. & celle qui aura lieu à leur égard (14 p.)	680
Bg A 1043/2	1785	Idem.	680
Bg A 1043/3	1785	Idem (TA).	680
Bg A 1043/4	1785	Idem (TA).	680
Bg A 1043/5 Ra	1785	Idem.	680
Bg A 1046/1 Ra	1785	1 ^{er} décembre. Ordonnance concernant les merciers et col-porteurs étrangers (3 p.)	683
Bg A 1046/2 Ra	1785	5 avril. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle donné à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Normandie (TBL; 12 p.)	—
Bg A 1046/3 Ra	1785	Idem.	—
Bg A 1046/4 Ra	1785	Idem.	—

Bg A 1048/1 Ra	1786	22 mars. JOSEPH, par la grace de Dieu (...) Vu la fabrication des nouveaux Louisd'or neufs en France & la valeur qui y est attachée par l'Edit du Roi du 30 octobre dernier ... (Aff.)	684 A
Bg A 1048/2 Ra	1786	Idem.	684 A
Bg A 1048/3 Ra	1786	Idem.	684 A
Bg A 1048/4 Ra	1786	Idem.	684 A



Pas de Roi Louis sans Louis d'or!

Bg A 1050/2 Ra	1786	16 mai. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle qui ordonne des prières à l'occasion de la Grossesse de la Reine de France (TBL + prière en latin; 6 p.)	—
Bg A 1050/3 Ra	1786	Idem.	—
Bg A 1052 Ra	1787	15 mars. Ordonnance portant Règlement concernant la mendicité et l'entretien des vrais pauvres de la Ville de Porrentruy & de la Seigneurie d'Ajoie (20 p.)	687
Bg A 1053/1	1787	9 avril. Défense d'échanger les menues monnoies du pays pour l'étranger (Aff.)	688
Bg A 1053/2	1787	Idem.	688
Bg A 1053/3 Ra	1787	Idem.	688
Bg A 1053/4 Ra	1787	Idem.	688
Bg A 1056/2	1787	24 janvier. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle pour le Carême de l'année 1787 (TBL; 26 p.)	—
Bg A 1059/d Ra	1788	9 juin. Ordonnance pour la Ville de Porrentruy & Seigneurie d'Ajoie, pour la Ville & Seigneurie de Delémont, pour la Ville & Prévôté de Saint-Ursanne, & pour la Franche-Montagne, les Seigneuries de Leuenbourg & Malnuit (mandement sur le sel; Aff.)	—
Bg A 1071/1	1789	2 octobre. Ordonnance Qui défend la sortie des Grains, Limages & autres légumes de toutes espèces dans les Etats de la Principauté de Porrentruy (Aff.)	700
Bg A 1071/2 Ra	1789	Idem.	700
Bg A 1073/1 Ra	1789	18 novembre. Déclaration de Son Altesse, portant Défense d'aliéner & hypothéquer en manière quelconque des Biens-Fonds, Dixmes, Rentes, Revenus, Bois & Futayes situés dans ses Etats, appartenans aux Chapitres, Prébendes, Monastères, Couvents & Bénéfices fondés & établis dans le Royaume de France (Aff.)	702

Bg A 1073/2	1789	19 janvier. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle pour le Carême de l'année 1789 (TBL; 36 p.)	—
Bg A 1073/3 Ra	1789	8 août. Lettre circulaire De son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle, aux Recteurs, Curés, Administrateurs & Vicaires des Paroisses de Son Diocèse en Alsace (TBL; 4 p.)	—
Bg A 1073/4 Ra	1789	14 septembre. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle qui Ordonne des prières publiques en Alsace pour le rétablissement de la tranquillité dans le Royaume (TBL; Impr. Goetschy, Porrentruy; 23 p.)	—
Bg A 1075 Ra	1790	18 avril. Ordonnance qui défend l'Exportation des Grains, qui en régle la Vente et le Trafic dans la Principauté et Evêché de Basle (Impr. Goetschy, Porrentruy; 8 p.)	—
Bg A 1077	1790	10 octobre. JOSEPH, par la grace de Dieu Evêque de Bâle, Prince du St Empire &c. (Le Prince juge nécessaire d'éclairer ses Sujets «en faisant imprimer les Titres & Documents irréfragables, qui fixent incommutablement la <i>Constitution</i> de nos Etats», à savoir: — Translat du Directoire pour la tenue des Etats de la Principauté de Bâle du 3 septembre 1744 — Extrait des Résolutions des Etats de l'Evêché de Bâle assemblés à Porrentruy du 2 octobre 1752 — Résolution De Son Altesse sur la susdite très humble Requête des Députés des Etats, du 3 octobre 1752; TBL; 30 p.)	705
Bg A 1079/2	1790	18 avril. Messieurs (supplique de L'Evêque de Lydda aux Etats de l'Evêché, concernant le remboursement d'un capital, par obligation du 10 février 1787; 3 p.)	—
Bg A 1088	1791	6 juin. JOSEPH von Gotes Gnadn (...) (exhortation de l'Evêque à ses sujets pour les inviter à rester dans l'obéissance; suivie de la publication du mémoire de l'envoyé impérial Hermann von Greiffenegg du 4 juin 1791; TA; 8 p.)	713

Bg A 1089/1	1791	7 juillet. Déclaration de Son Altesse concernant l'exercice de la Chasse (TBL; Impr. Goetschy, Porrentruy; 13 p.)	714
Bg A 1089/2	1791	Idem.	714
Bg A 1089/3 Ra	1791	Idem.	714
Bg A 1091/1	1791	28 décembre. JOSEPH par la grace de Dieu (...) (ordonnance concernant les faillites, discussions et banqueroutes frauduleuses; Aff.)	715
Bg A 1091/2 Ra	1791	Idem.	715
Bg A 1091/3	1791	23 janvier. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle pour le Carême de l'année 1791 (TBL; 29 p.)	—
Bg A 1096/1	1792	30 mai. JOSEPH, par la grace de Dieu, Evêque de Basle, Prince du St. Empire &c (Manifeste exhortatoire du prince-évêque réfugié à Bienne; 3 p.)	719 A
Bg A 1096/2	1792	15 janvier. Mandement de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Basle pour le Carême de l'année 1792 (TBL; 24 p.)	—
Bg A 1096/3	1792	Idem (TA).	—

AUTRES IMPRIMÉS, SANS DATE

Bg A 1098 Ra		Formulaire pour Distributeur des Sels (1 p.)	—
Bg A 1099/2 Ra		Nous, JEAN CONRAD, par la grace de Dieu (...) Certifications par les presentes, qu'il n'y a (grace à Dieu) dans toute l'étenduë de Nos Terres, ni dans le Voisinage aucun danger de maladies contagieuses (1 p.)	—
Bg A 1102/2 Ra		Avis et Tarif Sur la Filature de Coton dont la direction est établie à Porrentruy (1 p.)	—
Bg A 1102/3 Ra		Wir Beschworne Vor = und Andere Meister des Handwercks ... (formule de certificat d'apprentissage en usage à Porrentruy (TA; 1 p.)	—

Numéros Bg AMWEG	Années	XVIII ^e siècle jusqu'en 1789
Bg A 1344	1700	5 juin. <i>FACTUM</i> — Pour Monsieur l'Evêque de Basle, Prince de l'Empire, Demandeur — Contre Messieurs les Princes de Birkenfeld pere & fils, le premier Defendeur, & l'autre Intervenant (Impr. à Paris le 5 juin Anno 1700; 36 p.)
Bg A 1355 Ra	1740	17 mai. Par ordre de Son Altesse Jean Conrad Frideric de Ligertz, Ecuier, Conseiller au Conseil Aulique, Châtelain de SON ALTESSE, Monseigneur le Prince Evêque de Basle, dans sa Seigneurie de Pourrentruy ... duplicata du — <i>TRAITÉ</i> de Délimitation fait & signé à Dampvans le 21 février 1725 ... entre le Roy Très Chrétien LOUIS XV glorieusement régnant d'une part ... & JEAN CONRAD Evêque de Basle (Réimprimé à Porrentruy, Héritières Cuchot, 1769; 14 p.)
Bg A 1360	1736	Martis 10. Januarii 1736. Basel Stiffts/einige Land= Stände / und Unterthanen — Contra den Herrn Bischoffen allda / in puncto divers. Gravam. (TA; v. traduction française à Bg A 1420; 20 p.)
Bg A 1363/1	1739	Septembre. <i>TRAITÉ</i> — entre Sa Majesté le ROI Très-Chrétien de France et de Navarre — et Son Altesse Monseigneur le PRINCE ÉVÊQUE de Basle. Conclu à Soleure le 11. Septembre 1739. & ratifié à Versailles le 22. du même mois (TBL; Impr. de S.A., Porrentruy; 12 p.)
Bg A 1363/2	1739	Idem (texte français).



Bg A 1376 Ra



RÉPONSE

AUX Mémoires du Sieur KUNTZLIN,
Demandeur, & de S. A. S. Mgr
l'Evêque de Balle, Prince de Por-
rentruy; des Barons DE LIGERTZ &
DE VALOREILLE, & des Srs. CATTIN,
FRIDOLIN, SELIN, & HØNER, In-
tervenus.

POUR le Sieur CHAY, Prêtre; les Srs.
Confreres de Saint Michel de Porren-
truy, Défendeurs, & le Magistrat &
commune Bourgeoise, Intervenus.

QUELQUE éclair que le nom des Parties donne à ce
procès, il ne devient néanmoins intéressant que
quand on pese attentivement le prix du droit qui
forme l'objet de la contestation. On s'étoit flatté
que M. l'Evêque de Balle se dépriveroit sur les
illusions que le Sieur Kuntzlin lui a faites. Ses Sujets, pénétrés
d'autant de respect pour son Auguste Personne, que de confiance

A

Les Princes ne sont pas à l'abri de démêlés judiciaires.

- Bg A 1376 Ra 1769 26 août. *RÉPONSE*
 — Aux Mémoires du Sieur Kuntzlin, Demandeur, & de S.A.S. Mgr l'Evêque de Basle, Prince de Porrentruy; des Barons de Ligertz & De Valoreille, & des Srs. Catin, Fridolin, Selin, & Hoener, Intervenues.
 — Pour le Sieur Chay, Prêtre; les Srs. Confreres de Saint Michel de Porrentruy, Défendeurs, & le Magistrat & commune Bourgeoisie, Intervenues. (inversion de l'ordre de présentation chez Gustave Amweg; 32 p.)
- Bg A 1384/1 1780 20 juin. *TRAITÉ D'ALLIANCE*
 — entre SA MAJESTÉ Très-Chrétienne
 — et Son Altesse le PRINCE ÉVÊQUE de Basle, conclu à Versailles le 20 juin, ratifié par le Roi le 11, & par Son Altesse le 1 juillet 1780 (Impr. Goetschy, Porrentruy; 15 p.)
- Bg A 1384/2 Ra 1780 Idem.
- Bg A 1385 Ra 1780 11 juillet. *RATIFICATION DE LA CONVENTION* conclue entre
 — SA MAJESTÉ
 — Le PRINCE-ÉVÊQUE et l'ÉGLISE DE BÂLE.
 Concernant les limites de leurs Etats (en particulier: «moulin de Teusseret, Franquemont, pont de Goumois, Montjoye, moulin Jean-Nolat, Chauvelier, Damvaut, Villars-le-Sec, Mairaux, Buisse, Burc, Boncourt»; Impr. Royale, Paris; 12 p.)
- Bg A 1386/1 1781 Décembre. *CONVENTION*
 — entre SA MAJESTÉ Très-Chrétienne
 — et Son Altesse le PRINCE ÉVÊQUE de Basle, conclue au mois de Décembre 1781, ratifiée par le Roi le 4 Février & par Son Altesse le 10 Janvier 1782 (Le Roi et le Prince conviennent de «mettre à exécution la stipulation de l'Article VIII du Traité d'Alliance, conclu le 20 juin 1780 ... afin d'établir une Jurisprudence égale & uniforme à l'égard des délits forestaux & ceux relatifs à la Chasse & à la Pêche» (Imprim. Goetschy; 20 p.)



Bg A 1385 Ra



RATIFICATION
DE LA CONVENTION
CONCLUE
ENTRE SA MAJESTÉ
ET
LE PRINCE-ÉVÊQUE
ET L'ÉGLISE DE BÂLE.

Concernant les limites de leurs États respectifs.

Du 11 Juillet 1780.

LOUIS, PAR LA GRÂCE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A tous ceux qui ces présentes Lettres verront; SALUT. Comme notre très-cher & bien aimé le sieur GRAVIER COMTE DE VERGENNES, &c. notre Conseiller d'État d'épée, notre Conseiller en tous nos Conseils,

A

Au temps des bornes fleurdelisées!

Bg A 1386/2	1781	Idem (TA).
Bg A 1386/3 Ra	1781	Idem (TA).
Bg A 1387/1	1780	20 juin. <i>BUNDES=TRACTAT</i> ... (TA du <i>TRAITÉ D'ALLIANCE</i> du 20 juin 1780; v. Bg A 1384; Götschy Hof=Buchdrucker; 15 p.)
Bg A 1387/2 Ra	1780	Idem.

Numéros Bg AMWEG	Années	TROUBLES DE 1730 À 1740
---------------------	--------	-------------------------

Bg A 1401	1732	Du Mardy 27. May 1732. — Entre l'Evêché de Bâle, soit le Seigneur Evêque — & quelques-uns de ses Etats & Sujets, causant des difficultés La <i>RÉSOLUTION IMPÉRIALE</i> sera publiée: Sa Majesté Impériale a approuvé très gracieusement le Resultat du Conseil Aulique d'Empire («Decret» à l'Abbé de Bellelay, au Maîtrebourgeois Choulat de Porrentruy, au Maîtrebourgeois Wicka de Delémont; il sera enjoint au «Fiscal d'Empire» d'agir contre les «Communautez de Charmoille, Miecourt, Courdemaiche, Bure, Vendelincourt» etc.; TBL; 8 p.)
Bg A 1402/1	1740	20 juillet. <i>CITATION PUBLIQUE</i> contre Jean George Bruat de Pourrentruy, Fridelos Lion de Cœuve, Germain Corbat de Bonfol, Jeanna Simonin de Courtmautruy, & Bernard Chalevrat de Courcelon (Remarque Amweg: «Ces personnages étaient impliqués dans les troubles»; Aff.)
Bg A 1402/2 Ra	1740	Idem.
Bg A 1407/1	1740	27 octobre. <i>EXTRAIT</i> des Registres de la <i>COUR DE JUSTICE</i> de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Bâle, &. (condamnation à mort de Pierre Péquignat et de ses compagnons; 4 p.)

Bg A 1407/2 Ra	1740	Idem.
Bg A 1408 Ra	1740	2 novembre. <i>EXTRAIT</i> des Registres de la <i>COUR ARCHIEPISCOPALE</i> de l'Archevêché de Besançon (contient les jugements contre de nombreux ecclésiastiques ayant pris part aux troubles; condamnations «à un quart & tiers de quart, à un demi quart & quart de demi quart, à un tiers du demi quart», etc.; 9 p.)
Bg A 1409 Ra	1740	24 novembre. <i>EXTRAIT</i> Des Registres de la <i>COUR DE JUSTICE</i> de Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Bâle, &c. du 24 Novembre 1740 (condamnation des personnes impliquées dans l'affaire des Troubles; TBL; 11 p.)
Bg A 1419/1	1740	2 décembre. Traduction. <i>EXTRAIT</i> des Registres de la <i>COUR DE JUSTICE</i> de Son Altesse Mgr l'Evêque de Bâle du 2 Décembre 1740 (condamnation des révoltés de 1740 dans le val de Laufon; TBL; 6 p.)
Bg A 1419/2 Ra	1740	Idem.
Bg A 1420	1736	10 janvier. Traduction du <i>JUGEMENT</i> souverain rendu au <i>CONSEIL AULIQUE IMPÉRIAL</i> & de l'Empire. Dans le mois de Janvier 1736. — Entre une partie des Etats & Sujets de l'Evêché de Bâle, Impetrans en Redressement de pretendus Griefs d'une part — Son Altesse Monseigneur & Prince, l'Evêque de Bâle, d'autre part. (tous les griefs des paysans examinés l'un après l'autre: 27 en tout; <i>v. texte en allemand</i> à Bg A 1360; 20 p.)
Bg A 1422	1734 1735	Ungefärbter Verlauff Dessen Was aus Anlass der an Seichen der VII. Lobl. Catholischen Orthen In das Bistum Basel Abgeordneter Herren Ehren = Abgesabdten / Die Stadt Pruntrut haubtsächlich betreffendt Abgehandlet worden (Remarque Amweg: «Publication de la plus haute importance relative aux troubles de l'Evêché de Bâle de 1730 à 1740»; nombreux extraits en allemand et en français; 104 p.)

Bg A 2321

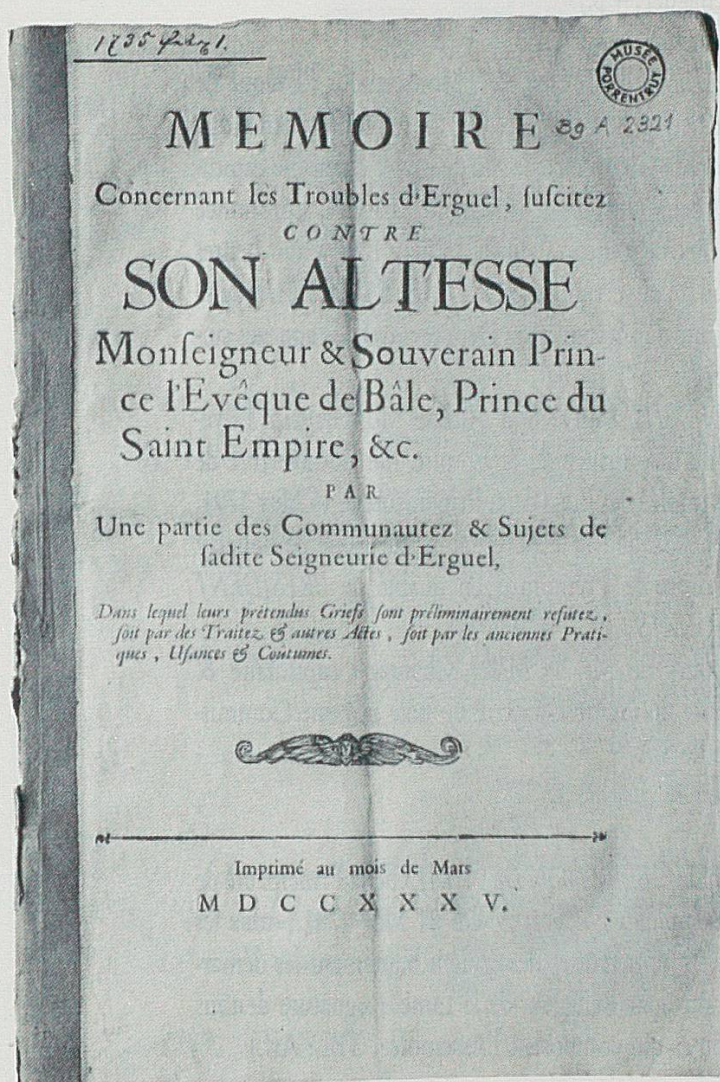
1735

Mars. MÉMOIRE Concernant les Troubles d'Erguel, sus-
citez

– Contre SON ALTESSE Monseigneur & Souverain
Prince l'Evêque de Bâle, Prince du Saint Empire, &

– Par Une partie des Communautéz & Sujets de ladite
Seigneurie d'Erguel,

Dans lequel leurs prétendus Grieffs sont préliminaire-
ment refutez, soit par des Traitez & autres Actes, soit
par les anciennes Pratiques, Usances & Coûtumes
(Remarque Amweg: «En faveur de l'évêque. Réfute les
grieffs des Erguélistes contre diverses nouveautés appor-
tées au traité de 1731. Ne contient pas de documents,
mais seulement quelques extraits»; extraits en français
ou en allemand; 47 p.)



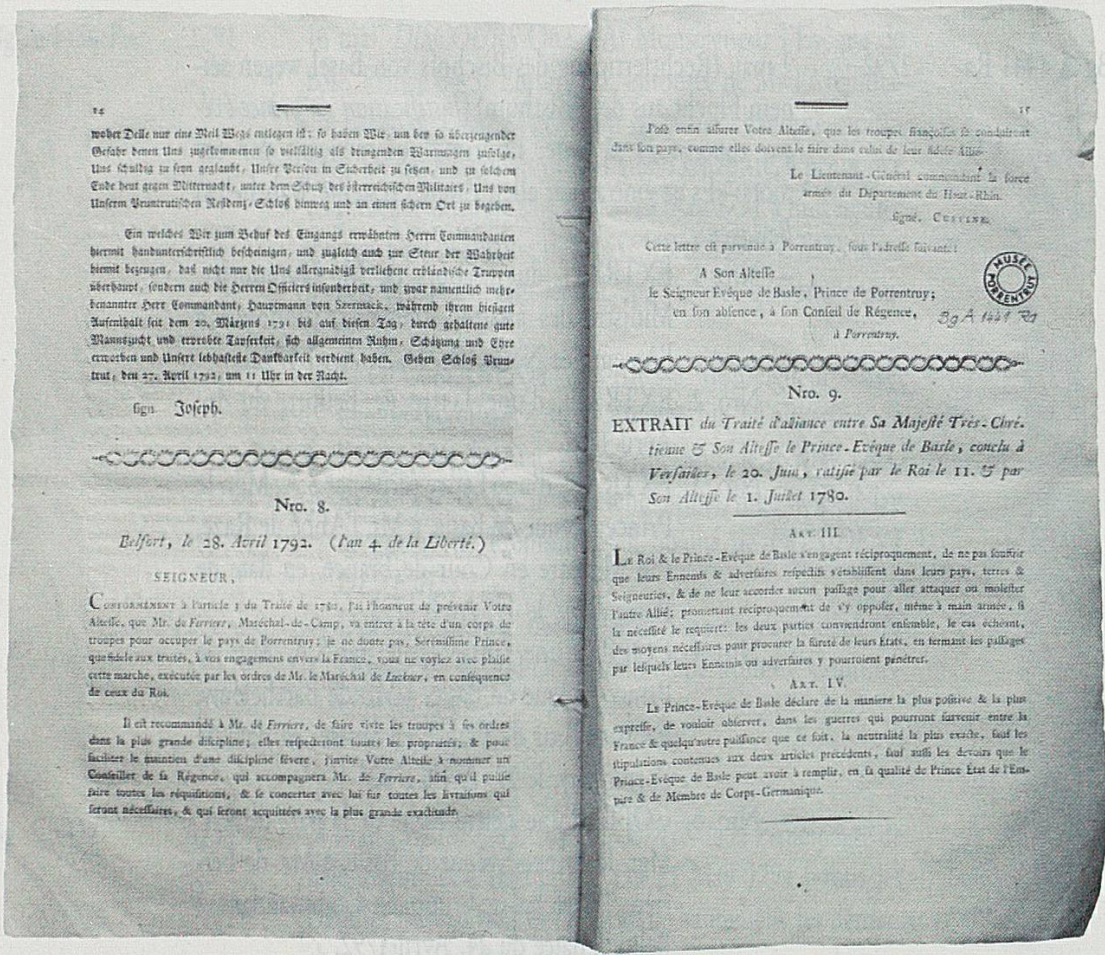
Les sujets d'Ajoie n'avaient pas
le monopole des troubles.

Numéros Bg AMWEG	Années	ÉPOQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE — DE 1789 A 1792
Bg A 1433 Ra	1791	23 avril. <i>CITATION ÉDICTALE</i> (contre Joseph Antoine Rengguer de la Lime; TBL; 6 p.)
Bg A 1434/1 Ra	1791	23 mai. <i>CITATION ÉDICTALE</i> (contre Béat Ignace Buthod, notaire à Porrentruy; 4 p.)
Bg A 1434/2 Ra	1791	Idem.
Bg A 1435 Ra	1791	23 mai. <i>CITATION ÉDICTALE</i> (contre Pacifique Laville, notaire & Arpenteur de Chevenez, accusé de connivence avec Rengguer; 4 p.)
Bg A 1436 Ra	1791	16 mai. <i>DISCOURS</i> Que S.A. Monseigneur l'Evêque de Bâle, Prince du St Empire &c. entourée de Mr l'Archidia-cre Baron de Gléresse & de Mr de Maler chanoine capitulaire, les deux Députés de son grand Chapitre, a prononcé en présence de toute sa Cour le 16 may 1791 à huit heures du matin à l'ouverture de l' <i>ASSEMBLÉE DES ÉTATS</i> de sa principauté par devant leurs Députés (avec les annexes suivantes): — <i>PROPOSITION</i> De Son Altesse Monseigneur l'Evê-que de Bâle Prince du St Empire, lue à l'ouverture de l'Assemblée des Etats de sa Principauté le 16 May 1791. — <i>RÉPONSE</i> de Mr le Reverendissime Abbé de Bellelay de l'ordre de Prémontré, en qualité de <i>PRÉSIDENT DES ÉTATS</i> — Discours de Mr de Maler Chanoine capitulaire & Député du Grand-Chapitre de Bâle nommé Commis-saire de S.A. (TBL; 16 p.)
Bg A 1437	1791	21 mai. <i>DÉLIBÉRATION DES ÉTATS</i> de la Principauté de Bâle assemblés à Porrentruy Du 21 May 1791 («tous les Députés improuvent et désavouent hautement les démar-ches ... du sieur Rengguer de la Lime»; signature de tous les Députés qui composent l'Assemblée; TBL; Aff.)

- Bg A 1439/1 Ra 1791 4 juin. JOSEPH par la grace de Dieu (...) (protestation contre la tentative d'attaque du château de Porrentruy le 31 mai 1791 et contre les menaces de révolte des sujets du prince-évêque; suivi du MÉMOIRE présenté par Mr le Délégué de Sa Majesté Impériale, signé: Hermann de Greiffenegg, où celui-ci explique les raisons pour lesquelles il a fait venir des troupes autrichiennes; 9 p.)
- Bg A 1439/2 Ra 1791 Idem.
- Bg A 1439/3 Ra 1791 Idem.
- Bg A 1440/Ra 1791 12 décembre. *EXTRAIT* des Régistres de la *COUR DE JUSTICE* de Son Altesse Monseigneur le Prince-Evêque de Bâle &c. (Procès de François Voyat & Jean Pierre Caillet; GRACE accordée; 7 p.)
- Bg A 1441 Ra 1792 9 mai. (Rechtfertigung des Bischofs von Basel wegen seinem Flucht aus dem Bisthum) (*Justification du prince-évêque concernant sa fuite*; Imprimé commençant par ces mots: «Es ist eine ausser allen Zweifel gestellte Wahrheit») *Beylagen*:
- Nro. 1. *EXTRAIT* du discours de M. Dumourier, Ministre des affaires étrangères, prononcé à l'Assemblée Nationale, le 20. Avril 1792.
 - Nro. 2. *EXTRAIT* d'une Lettre de Belfort, du 16. Avril 1792.
 - Nro. 3. *EXTRAIT* d'une Lettre écrite par S.A. Mgr. le Prince-Evêque de Basle, à Mr. l'Abbé de Raze, son Ministre en Cour de France, en date de Porrentruy, le 19. Avril 1792.
 - Nro. 4. *COPIE* d'une Lettre écrite par S.A. Mgr. le Prince-Evêque de Basle, à Mr. de Barthelemy, Ambassadeur de France en Suisse; en date de Porrentruy, le 22. Avril 1792.
 - Nro. 5. *COPIE* d'une Lettre écrite de la part de S.A. Mgr. le Prince-Evêque de Basle, à Mr. de Ferrière, Maréchal-de-Camp & Commandant à Belfort, datée du 24. Avril 1792.

— Nro. 6. COPIE de la Lettre écrite à Son Altesse Mgr. le Prince-Evêque de Basle, par Mr. de Barthelemy, Ambassadeur du Roi Très-Chrétien près le L. Corps Helvétique; de Bade, le 26. Avril 1792.

— Nro. 7. Wir JOSEPH, von Gottes Gnaden Bischoff zu Basel, des Heil. Röm. Reichs Fürst u. ... Geben Schloss Pruntrut, den 27. Avril 1792, um 11 Uhr in der Nacht (TA).



weber Delle nur eine Weil Wege entgegen ist: so haben Sie, um den so überzeugender Gefahr denen Uns unglückseligen so vielfältig als demgemäßen Vorwärtigen zulassen, Uns schuldig zu sein anzunehmen, Unser Verben in Euererkeit zu setzen, und zu solchem Ende dem gegen Witternacht, unter dem Schutz des überreichlichen Militärs, Uns von Unserem Beauftragten Neidem, Schluss hinweg und an einem sichern Ort zu begeben.

Ein welches Wir zum Behuf des Eingangs erwähnten Herrn Commandanten hiermit handunterschriftlich befehlen, und zugleich auch zur Sicher der Wahrheit hiermit bezeugen, das nicht nur die Uns allernützlich verleihe erlösende Truppen überdauert, sondern auch die Herren Officiere insbesondere, und zwar namentlich in dem benannten Herr Commandant, Hauptmann von Seermack, während ihrem höchst Aufmerklichkeit seit dem 20. Märzens 1792 bis auf diesen Tag, durch gehalten gute Mässigkeit und ererbte Tapferkeit, so allgemeinen Ruhm, Schätzung und Ehre erworben und Unsere lebhafteste Dankbarkeit verdient haben. Geben Schloss Pruntrut, den 27. April 1792, um 11 Uhr in der Nacht.

Sign. Joseph.

Nro. 8.
Belfort, le 28. Avril 1792. (Lett. 4. de la Liberté.)

SEIGNEUR,

CONFORMEMENT à l'article 1 du Traité de 1790, qui l'honneur de présenter Votre Altesse, que Mr. de Ferrière, Maréchal-de-Camp, va entrer à la tête d'un corps de troupes pour occuper le pays de Porrentruy; je ne doute pas, Sérénissime Prince, que dans le traité, à vos engagements envers la France, vous ne voyiez avec plaisir cette marche, exécutée par les ordres de Mr. le Maréchal de Lascaris, en conséquence de ceux du Roi.

Il est recommandé à Mr. de Ferrière, de faire venir les troupes à ses ordres avec la plus grande discipline; elles respectent toutes les propriétés, & pour faciliter le maintien d'une discipline sévère, j'invite Votre Altesse à nommer un Conseiller de la Régence, qui accompagnera Mr. de Ferrière, afin qu'il puisse faire toutes les réquisitions, & se concerter avec lui sur toutes les livraisons qui seront nécessaires, & qui seront acquittées avec la plus grande exactitude.

Posté enfin à votre Altesse, que les troupes françaises se conduisent dans son pays, comme elles doivent le faire dans celui de leur Roi Allié.

Le Lieutenant-Général commandant la force armée du Département du Haut-Rhin.

Signé, CUSTINE.

Cette lettre est parvenue à Porrentruy, sous l'adresse suivante:

A Son Altesse
le Seigneur Evêque de Basle, Prince de Porrentruy;
en son absence, à son Conseil de Régence, 39 A 1444 R
à Porrentruy.

Nro. 9.
EXTRAIT du Traité d'alliance entre Sa Majesté Très-Chrétienne & Son Altesse le Prince-Evêque de Basle, conclu à Versailles, le 20. Juin, ratifié par le Roi le 11. & par Son Altesse le 1. Juillet 1780.

ART. III.
Le Roi & le Prince-Evêque de Basle s'engagent réciproquement, de ne pas fournir que leurs Ennemis & adversaires respectifs s'établissent dans leurs pays, terres & Seigneuries, & de ne leur accorder aucun passage pour aller attaquer ou molester l'autre Allié; promettant réciproquement de s'y opposer, même à main armée, si la nécessité le requiert: les deux parties conviendront ensemble, le cas échéant, des moyens nécessaires pour procurer la sûreté de leurs Etats, en fermant les passages par lesquels leurs Ennemis ou adversaires y pourroient pénétrer.

ART. IV.
Le Prince-Evêque de Basle déclare de la manière la plus positive & la plus expresse, de vouloir observer, dans les guerres qui pourroient survenir entre la France & quelque autre puissance que ce soit, la neutralité la plus exacte, sous les stipulations contenues aux deux articles précédents, sous les devoirs que le Prince-Evêque de Basle peut avoir à remplir, en sa qualité de Prince-Etat de l'Empire & de Membre de Corps-Germanique.

Dernier document de la collection: ultimatum du Lieutenant-Général Custine, Commandant de la force armée du Département du Haut-Rhin.

— Nro. 8. Belfort, le 28. Avril 1792. (l'an 4 de la Liberté.)

— Seigneur, Conformément à l'article 3 du Traité de 1780, j'ai l'honneur de prévenir Votre Altesse, que Mr. de Ferriere, Maréchal-de-Camp, va entrer à la tête d'un corps de troupes pour occuper le pays de Porrentruy.

— Le Lieutenant-Général commandant la force armée du Département du Haut-Rhin.

signé, CUSTINE

— Nro. 9. EXTRAIT du Traité d'alliance entre Sa Majesté Très-Chrétienne & Son Altesse le Prince-Evêque de Basle, conclu à Versailles, le 20. Juin, ratifié par le Roi le 11 & par Son Altesse le 1. Juillet 1780.

¹⁹ Une cérémonie du souvenir s'est déroulée le 20 août 1992 dans la cour du Château de Porrentruy pour commémorer le 200^e anniversaire de la dissolution des régiments suisses au service de la France. A cette occasion, une réplique du drapeau d'ordonnance du régiment d'Eptingen, 1^{er} régiment jurassien, a été remise au Président du Gouvernement jurassien pour être déposée aux Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy.

INDEX PAR MOTS MATIÈRES

- Accise : 531, 729, 764, 824, 844/1, 844/2, 871, 972
- Apprentissage : 937/1, 937/2 Ra, 1102/3 Ra
- Arpentage : 848
- Bâtardise : 1033/1 Ra, 1033/2 Ra
- Bétail : 941, 994
- Boulangers : 979/1 Ra, 979/2 Ra
- Carême : 864/2 Ra, 991/2, 995/2, 1003/2, 1056/2, 1073/2,
1091/3, 1096/2, 1096/3
- Chapitre : 874/2, 874/3, 966/2, 966/3, 966/4
- Chasse et Pêche : 740, 861, 1089/1, 1089/2, 1089/3 Ra, 1386/1,
1386/2, 1386/3 Ra
- Château (attaque) : 1439/1 Ra, 1439/2 Ra, 1439/3 Ra
- Colportage : 1046/1 Ra
- Compagnons, Corporations : 937/1, 937/2 Ra, 1102/3 Ra
- Contributions : 725
- Conventions : 1385 Ra, 1386/1, 1386/2, 1386/3 Ra
- Délimitation : 1355 Ra, 1385 Ra
- Diocèse de Bâle en Alsace : 843/2, 879/2 Ra, 891/3 Ra, 902/2 Ra, 970/1,
970/2 Ra, 991/3, 991/4 Ra, 991/5, 995/3, 1032/3
Ra, 1040/2 Ra, 1040/3 Ra, 1046/2 Ra, 1046/3
Ra, 1046/4 Ra, 1050/2 Ra, 1050/3 Ra, 1073/3
Ra, 1073/4 Ra
- Douanes : 782/2, 793/1, 793/2 Ra, 809, 836
- Emigrants : 923
- Empire : 846 Ra, 937/2 Ra, 1088, 1401, 1420, 1439/1 Ra,
1439/2 Ra, 1439/3 Ra
- Engrais : 952
- Etats du Pays : 656 Ra, 1077, 1079/2, 1360, 1401, 1420, 1436 Ra,
1437

- Etrangers : 616 Ra
- Etudiants : 962/1, 962/2 Ra
- Faillites : 1091/1, 1091/2 Ra
- Filature : 1102/2 Ra
- Forêts : 826/1 Ra, 826/2, 1386/1, 1386/2, 1386/3 Ra
- Fourrages : 768, 850/1, 850/2 Ra, 931/1, 931/2 Ra, 956 Ra, 965
- Grains : 688/2, 728, 752/1, 768, 850/1, 850/2 Ra, 920/1 Ra, 920/2 Ra, 931/1, 931/2 Ra, 956 Ra, 965, 1032/1 Ra, 1071/1, 1071/2 Ra, 1075 Ra
- Hypothèques : 794 Ra, 1073/1 Ra
- Incendies : 1019/1, 1019/2 Ra, 1019/3 Ra
- Inhumations : 1025 Ra
- Jours fériés : 1032/2 Ra
- Justice : 858/2, 1344, 1360, 1376 Ra, 1401, 1402/1, 1402/2 Ra, 1407/1, 1407/2 Ra, 1408 Ra, 1409 Ra, 1419/1, 1419/2 Ra, 1420, 1433 Ra, 1434/1 Ra, 1434/2 Ra, 1435 Ra, 1440 Ra
- Latin (documents entièrement rédigés en latin... : 489/2, 526, 692/2, 692/3 (20), 752/2, 771/2, 771/3 Ra, 782/3, 782/4 Ra, 858/3, 858/4, 864/3
- Maîtres d'école : 1023/1 Ra, 1023/2 Ra, 1036/1, 1036/2 Ra, 1036/3 Ra, 1036/4 Ra, 1036/5 Ra
- Maladies contagieuses : 1099/2 Ra
- Marnage : 952
- Matricule : 683 Ra, 701
- Mendicité : 1052 Ra
- Meuniers : 922
- Militaire : 616 Ra, 655, 755, 851, 881/1, 881/2, 881/3, 887, 1043/1, 1043/2, 1043/3, 1043/4, 1043/5 Ra
- Mines : 671

- Monnaies..... : 940, 957, 1048/1 Ra, 1048/2 Ra, 1048/3 Ra, 1048/4 Ra, 1053/1, 1053/2, 1053/3 Ra, 1053/4 Ra
- Papauté..... : 908/2 Ra (CLEMENT XIII), 918/2 (CLEMENT XIV), 954/2 Ra (CLEMENT XIV), 974/2 (PIE VI)
- Pauvres..... : 1052 Ra
- Péage..... : 440/1, 440/2 Ra, 441, 573/1, 573/2, 573/3 Ra, 615/2, 615/3, 749, 804/1, 804/2, 845, 891/2, 997 a/1, 997 a/2 Ra, 997 b/1, 997 b/2 Ra, 997 b/3 Ra, 997 c/1, 997 c/2 Ra, 997 d/1 Ra, 997 d/2 Ra
- Police (auberges)..... : 800 Ra
- Police (religion et mœurs)..... : 1040/4 Ra
- Ponts et Chaussées..... : 666 Ra, 679 Ra, 712, 741, 766, 859/1, 859/2 Ra, 859/3 Ra, 1007/1 Ra, 1007/2 Ra, 1007/3 Ra, 1007/4 Ra
- Postes..... : 806
- Prince-Evêque (élection)..... : 874/3 (SIMON), 966/4 (FREDERIC)
- Prince-Evêque (obsèques)..... : 874/2 (JOSEPH), 966/2 (SIMON), 966/3 (SIMONJ)
- Prince-Evêque (Etats du Pays)..... : 656 Ra, 1077, 1401, 1420, 1436 Ra
- Prince-Evêque (attaque du château)..... : 1439/1 Ra, 1439/2 Ra, 1439/3 Ra
- Prince-Evêque (fuite)..... : 1096/1, 1441 Ra
- Recensement..... : 914/1, 914/2
- Registre foncier (greffes d'enregistrement)..... : 786/1, 786/2 Ra, 786/3
- Révolution française (époque de 1789 à 1792)... : 1088, 1433 Ra, 1434/1 Ra, 1434/2 Ra, 1435 Ra, 1436 Ra, 1437, 1439/1 Ra, 1439/2 Ra, 1439/3 Ra, 1440 Ra, 1441 Ra
- Salpêtre..... : 546
- Sel..... : 830/1, 830/2, 830/3, 903, 1059 d Ra, 1098 Ra
- Succession (droit de retrait lignager)..... : 1031/1, 1031/2 Ra

- Traités (alliance)..... : 1363/1, 1363/2, 1384/1, 1384/2 Ra, 1387/1, 1387/2 Ra
- Traités (délimitation)..... : 1355 Ra
- Troubles (de 1730 à 1740)..... : 591 Ra, 640/2, 647/2, 656 Ra, 1401, 1402/1, 1402/2 Ra, 1407/1, 1407/2 Ra, 1408 Ra, 1409 Ra, 1419/1, 1419/2 Ra, 1420, 1422, 2321

En 1655, le prince et évêque de Bâle Jean François de Schönau renouvelait entre la principauté et les cantons catholiques l'alliance conclue par son prédécesseur Jacques Christophe Blarer de Wartensee.

La signature du traité donna lieu à diverses festivités à Porrentruy et en particulier au Collège des jésuites. Les *Annales* de cet établissement fournissent de l'événement un compte rendu détaillé; on pourra prochainement le lire sous la plume de Mme Corinne Eschenlohr qui, grâce à une bourse du Fonds national de la recherche scientifique, travaille à la transcription et à la traduction complètes du manuscrit latin des jésuites.

La compréhension des *Annales* nécessite une foule de recherches annexes. C'est ainsi que, aux Archives de l'Ancien Evêché, la traductrice a mis la main sur l'ébauche de la pièce* que les jésuites ont composée pour la cérémonie de signature du traité de 1655. Ce texte est écrit en latin; contrairement à celui des *Annales*, le style en est peu soigné, hâtif et parfois obscur, à l'exception de sa dernière partie où, avec emphase et grandiloquence, on célèbre en un hymne successivement les mérites du prince et des cantons suisses.

Pour la partie proprement scénique, ce manuscrit présente la particularité suivante: d'acte en acte et de scène et scène, le dramaturge résume l'action. En plus — ce qui paraît étrange —, il note en marge, en regard du sommaire de chaque séquence, quelques lignes, commentaires ou indications de mise en scène qui prennent l'aspect parfois de gloses. Ces notes marginales, dans notre traduction, suivent le sommaire de chaque scène et en sont séparées par un tiret.

Selon les *Annales*, le recteur du collège se rendit personnellement au château pour inviter hôtes et notables à la représentation de la pièce. Il remit aux invités un résumé du spectacle; c'est peut-être un exemplaire de ce texte qui a été retrouvé aux archives de Dillingen** — nous le désignerons ci-après dans les notes par D. — et qui permet une utile comparaison avec le manuscrit des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle.

L'exemplaire de Dillingen, imprimé à Fribourg en Allemagne, se distingue du manuscrit de Porrentruy par les adjonctions suivantes:

1382 Ra	973, 957, 1048/1 Ra, 1048 (de Bill.) Ra
1383 Ra	1045/4 Ra, 1055/1, 1055/2, 1055/3 Ra, 1055/4 Ra
1385 Ra (nomination) T
1391 Ra	938/2 Ra (CLEMENT VIII) 918/1 (CLEMENT VIII) 938
1401 Ra	XIX (PIE VI)
1402 Ra (PIE VI)
1403 Ra	1402 Ra
1404 Ra	1403 Ra
1405 Ra	1404 Ra
1406 Ra	1405 Ra
1407 Ra	1406 Ra
1408 Ra	1407 Ra
1409 Ra	1408 Ra
1410 Ra	1409 Ra
1411 Ra	1410 Ra
1412 Ra	1411 Ra
1413 Ra	1412 Ra
1414 Ra	1413 Ra
1415 Ra	1414 Ra
1416 Ra	1415 Ra
1417 Ra	1416 Ra
1418 Ra	1417 Ra
1419 Ra	1418 Ra
1420 Ra	1419 Ra
1421 Ra	1420 Ra
1422 Ra	1421 Ra
1423 Ra	1422 Ra
1424 Ra	1423 Ra
1425 Ra	1424 Ra
1426 Ra	1425 Ra
1427 Ra	1426 Ra
1428 Ra	1427 Ra
1429 Ra	1428 Ra
1430 Ra	1429 Ra
1431 Ra	1430 Ra
1432 Ra	1431 Ra
1433 Ra	1432 Ra
1434 Ra	1433 Ra
1435 Ra	1434 Ra
1436 Ra	1435 Ra
1437 Ra	1436 Ra
1438 Ra	1437 Ra
1439 Ra	1438 Ra
1440 Ra	1439 Ra
1441 Ra	1440 Ra
1442 Ra	1441 Ra
1443 Ra	1442 Ra
1444 Ra	1443 Ra
1445 Ra	1444 Ra
1446 Ra	1445 Ra
1447 Ra	1446 Ra
1448 Ra	1447 Ra
1449 Ra	1448 Ra
1450 Ra	1449 Ra
1451 Ra	1450 Ra
1452 Ra	1451 Ra
1453 Ra	1452 Ra
1454 Ra	1453 Ra
1455 Ra	1454 Ra
1456 Ra	1455 Ra
1457 Ra	1456 Ra
1458 Ra	1457 Ra
1459 Ra	1458 Ra
1460 Ra	1459 Ra
1461 Ra	1460 Ra
1462 Ra	1461 Ra
1463 Ra	1462 Ra
1464 Ra	1463 Ra
1465 Ra	1464 Ra
1466 Ra	1465 Ra
1467 Ra	1466 Ra
1468 Ra	1467 Ra
1469 Ra	1468 Ra
1470 Ra	1469 Ra
1471 Ra	1470 Ra
1472 Ra	1471 Ra
1473 Ra	1472 Ra
1474 Ra	1473 Ra
1475 Ra	1474 Ra
1476 Ra	1475 Ra
1477 Ra	1476 Ra
1478 Ra	1477 Ra
1479 Ra	1478 Ra
1480 Ra	1479 Ra
1481 Ra	1480 Ra
1482 Ra	1481 Ra
1483 Ra	1482 Ra
1484 Ra	1483 Ra
1485 Ra	1484 Ra
1486 Ra	1485 Ra
1487 Ra	1486 Ra
1488 Ra	1487 Ra
1489 Ra	1488 Ra
1490 Ra	1489 Ra
1491 Ra	1490 Ra
1492 Ra	1491 Ra
1493 Ra	1492 Ra
1494 Ra	1493 Ra
1495 Ra	1494 Ra
1496 Ra	1495 Ra
1497 Ra	1496 Ra
1498 Ra	1497 Ra
1499 Ra	1498 Ra
1500 Ra	1499 Ra
1501 Ra	1500 Ra
1502 Ra	1501 Ra
1503 Ra	1502 Ra
1504 Ra	1503 Ra
1505 Ra	1504 Ra
1506 Ra	1505 Ra
1507 Ra	1506 Ra
1508 Ra	1507 Ra
1509 Ra	1508 Ra
1510 Ra	1509 Ra
1511 Ra	1510 Ra
1512 Ra	1511 Ra
1513 Ra	1512 Ra
1514 Ra	1513 Ra
1515 Ra	1514 Ra
1516 Ra	1515 Ra
1517 Ra	1516 Ra
1518 Ra	1517 Ra
1519 Ra	1518 Ra
1520 Ra	1519 Ra
1521 Ra	1520 Ra
1522 Ra	1521 Ra
1523 Ra	1522 Ra
1524 Ra	1523 Ra
1525 Ra	1524 Ra
1526 Ra	1525 Ra
1527 Ra	1526 Ra
1528 Ra	1527 Ra
1529 Ra	1528 Ra
1530 Ra	1529 Ra
1531 Ra	1530 Ra
1532 Ra	1531 Ra
1533 Ra	1532 Ra
1534 Ra	1533 Ra
1535 Ra	1534 Ra
1536 Ra	1535 Ra
1537 Ra	1536 Ra
1538 Ra	1537 Ra
1539 Ra	1538 Ra
1540 Ra	1539 Ra
1541 Ra	1540 Ra
1542 Ra	1541 Ra
1543 Ra	1542 Ra
1544 Ra	1543 Ra
1545 Ra	1544 Ra
1546 Ra	1545 Ra
1547 Ra	1546 Ra
1548 Ra	1547 Ra
1549 Ra	1548 Ra
1550 Ra	1549 Ra
1551 Ra	1550 Ra
1552 Ra	1551 Ra
1553 Ra	1552 Ra
1554 Ra	1553 Ra
1555 Ra	1554 Ra
1556 Ra	1555 Ra
1557 Ra	1556 Ra
1558 Ra	1557 Ra
1559 Ra	1558 Ra
1560 Ra	1559 Ra
1561 Ra	1560 Ra
1562 Ra	1561 Ra
1563 Ra	1562 Ra
1564 Ra	1563 Ra
1565 Ra	1564 Ra
1566 Ra	1565 Ra
1567 Ra	1566 Ra
1568 Ra	1567 Ra
1569 Ra	1568 Ra
1570 Ra	1569 Ra
1571 Ra	1570 Ra
1572 Ra	1571 Ra
1573 Ra	1572 Ra
1574 Ra	1573 Ra
1575 Ra	1574 Ra
1576 Ra	1575 Ra
1577 Ra	1576 Ra
1578 Ra	1577 Ra
1579 Ra	1578 Ra
1580 Ra	1579 Ra
1581 Ra	1580 Ra
1582 Ra	1581 Ra
1583 Ra	1582 Ra
1584 Ra	1583 Ra
1585 Ra	1584 Ra
1586 Ra	1585 Ra
1587 Ra	1586 Ra
1588 Ra	1587 Ra
1589 Ra	1588 Ra
1590 Ra	1589 Ra
1591 Ra	1590 Ra
1592 Ra	1591 Ra
1593 Ra	1592 Ra
1594 Ra	1593 Ra
1595 Ra	1594 Ra
1596 Ra	1595 Ra
1597 Ra	1596 Ra
1598 Ra	1597 Ra
1599 Ra	1598 Ra
1600 Ra	1599 Ra